Trouver refuge au Canada :
L'histoire de la réinstallation des Syriens

Rapport du Comité sénatorial permanent des droits de la personne

L'honorable Jim Munson, Président
L'honorable Salma Ataullahjan, Vice-présidente

Décembre 2016

Sénat | Senate
CANADA

This document is available in English.

****

Disponible sur l'internet Parlementaire:

http://senate-senat.ca/ridr.asp

****

42e législature – 1er session

TABLE DES MATIÈRES

MEMBRES DU COMITE 4

ORDRE DE RENVOI 6

SOMMAIRE 8

CARTE DE LA SYRIE 10

LISTE DES ABRÉVIATIONS 11

INTRODUCTION 12

CONSÉQUENCES DE LA GUERRE EN SYRIE 16

LA RÉPONSE DU CANADA : TROIS GROUPES DE RÉFUGIÉS 16

A. Programme des réfugiés pris en charge par le gouvernement 17

B. Programme de parrainage privé de réfugiés 18

C. Programme mixte des réfugiés désignés par un bureau des visas 20

RETARDS, BUREAUCRATIE ET INÉGALITÉ DE TRAITEMENT 21

A. Lenteur du traitement des demandes 21

B. Lacunes touchant l'échange d'information, la coordination et le financement 24

C. Les réfugiés ne sont pas tous sur un pied d'égalité 27
1. Profil démographique des RPG et RPSP de la Syrie 27
2. RPG, RPSP et RDBV : Assurer un soutien adéquat pour tous 28
3. Rupture des engagements de parrainage : RPSP et RDBV laissés en plan 29

DIFFICULTÉS À JOINDRE LES DEUX BOUTS : COÛTS ÉLEVÉS ET FAIBLES REVENUS 30

A. Soutien au revenu : l'importance des prestations fiscales pour enfants 31

B. Coût élevé des logements 32

C. Incidence du Programme de prêts aux immigrants 33

LES CLÉS DU SUCCÈS DE L'INTÉGRATION 35

A. Formation linguistique des adultes : les femmes ne doivent pas être laissées pour compte 35

B. Trouver un emploi : un défi de taille, mais essentiel à relever pour s'intégrer 37
1. Reconnaissance des études et de l'expérience de travail à l'étranger 38

C. Expérience des enfants et des jeunes 38

D. Santé mentale : une intervention adéquate est nécessaire pour aider les réfugiés à se remettre de leurs traumatismes 39

E. Lutter contre la violence envers les femmes : des interventions spécialisées sont nécessaires. 42

F. La réunification des familles est essentielle à la pleine intégration 43

LE TREIZIÈME MOIS 45

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS 46

ANNEXE A : CHRONOLOGIE – DATES CLÉS DE L'INITIATIVE DE RÉINSTALLATION DES RÉFUGIÉS SYRIENS 51

ANNEXE B : TÉMOINS 55

MEMBRES DU COMITE

L'honorable Jim Munson, président

L'honorable Salma Ataullahjan, vice-présidente

et

Les honorables sénateurs :

Raynell Andreychuk

Raymonde Gagné

Elizabeth Hubley

Yonah Martin

Nancy Ruth

Thanh Hai Ngo

Ratna Omidvar

Membres d'office du comité :

L'honorable Peter Harder, C.P. (ou Diane Bellemare) et Claude Carignan, C.P. (ou Yonah Martin)

Autres sénateurs qui ont, à l'occasion, participé à l'étude :

Les honorables senatrices Cordy, Frum, Unger et Poirier

Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement :

Erin Shaw, Julia Nicol et Jean-Philippe Duguay, analystes

Direction des comités du Sénat :

Mark Palmer, greffier du comité

Lori Meldrum, Benjamin Sparkes et Elda Donnelly adjoints administratif

Direction des communications du Sénat :

Marcy Galipeau, agente de communications

ORDRE DE RENVOI

Extrait des *Journaux du Sénat* du jeudi 14 avril 2016 :

L'honorable sénateur Munson propose, appuyé par l'honorable sénatrice Hubley,

Que le Comité sénatorial permanent des droits de la personne étudie, pour en faire rapport, les mesures prises pour faciliter l'intégration des réfugiés syriens nouvellement arrivés et les aider à surmonter les difficultés qu'ils vivent, notamment par les divers ordres de gouvernement, les répondants du secteur privé et les organismes non gouvernementaux.

Que le comité soumette son rapport final au plus tard le 31 octobre 2016 et qu'il conserve tous les pouvoirs nécessaires pour diffuser ses conclusions dans les 180 jours suivant le dépôt du rapport final.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le greffier du Sénat,

Charles Robert

Extrait des *Journaux du Sénat* du jeudi 14 avril 2016 :

L'honorable sénateur Munson propose, appuyé par l'honorable sénateur Baker, C.P.,

Que, nonobstant l'ordre du Sénat adopté le jeudi 14 avril 2016, la date du rapport final du Comité sénatorial permanent des droits de la personne concernant son étude sur les mesures prises pour faciliter l'intégration des réfugiés syriens nouvellement arrivés et les aider à surmonter les difficultés qu'ils vivent, notamment par les divers ordres de gouvernement, les répondants du secteur privé et les organismes non gouvernementaux soit reportée du 31 octobre 2016 au 31 décembre 2016.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le greffier du Sénat,

Charles Robert

SOMMAIRE

La guerre en Syrie a donné lieu à la plus grande crise de réfugiés de l'histoire récente. Des Syriens ont été obligés de fuir vers des villages et villes se trouvant aux environs, et un grand nombre ont quitté leur pays dans l'espoir de trouver refuge en attendant la fin de la guerre. La Turquie, le Liban, la Jordanie et l'Égypte ont accueilli leurs voisins en situation de crise, mais ces pays n'arrivent pas à répondre à la demande en raison du nombre de réfugiés syriens et de la durée du conflit.

Perdant espoir de pouvoir rentrer bientôt chez eux, un grand nombre de réfugiés cherchent à refaire leur vie dans une région stable et sécurité pour leur famille. Pour bien des Syriens, l'Europe est la solution. Or, le voyage vers l'Europe est périlleux et rien ne garantit aux réfugiés une situation stable ou sécuritaire à leur arrivée.

L'an dernier, les Canadiens ont été touchés par les récits de réfugiés syriens qui jouaient le tout pour le tout en fuyant le Moyen-Orient. Bien des Canadiens étaient déterminés à apporter une aide et voulaient que le gouvernement intervienne. Le gouvernement du Canada a donc pris les mesures nécessaires pour accueillir 25 000 réfugiés syriens entre le 4 novembre 2015 et le 29 février 2016 dans le cadre de l'initiative #Bienvenueauxréfugiés. Le gouvernement a réussi à atteindre son objectif, mais la réinstallation est seulement la première étape. Faire venir les réfugiés au Canada où ils sont en sécurité a été tout un exploit qui mérite d'être célébré. Or, la bonne intégration des réfugiés est un objectif à long terme. Les réfugiés et tout le Canada en profiteront.

Le 14 avril 2016, le Sénat a demandé au Comité sénatorial permanent des droits de la personne d'étudier, pour en faire rapport, les mesures prises pour faciliter l'intégration des réfugiés syriens nouvellement arrivés et régler les problèmes auxquels se butent les réfugiés, les différents ordres de gouvernement, les répondants du secteur privé et les organismes non gouvernementaux. Le comité a entendu un grand nombre de témoins, y compris le ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté, des fonctionnaires d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, des représentants d'organismes d'aide à l'établissement, des répondants du secteur privé et des réfugiés syriens.

Le comité a été touché par la détermination des Canadiens à accueillir les réfugiés syriens et le désir des réfugiés syriens de devenir des membres actifs de la société canadienne. Il craignait toutefois que le gouvernement du Canada n'accorde pas suffisamment de ressources pour faciliter l'intégration des réfugiés :

- Un grand nombre de réfugiés arrivent au Canada avec des dettes envers le gouvernement canadien qu'ils doivent rembourser avec intérêts au bout d'un certain temps. Étant donné les obstacles que doivent surmonter les réfugiés pour bien s'intégrer, le gouvernement du Canada devrait remplacer ces prêts par des subventions et mettre en place un mécanisme d'annulation de la dette pour les personnes qui ne peuvent pas rembourser l'argent prêté. À tout le moins, il devrait cesser d'imposer des intérêts pour ne pas alourdir leur fardeau.
- Un grand nombre de réfugiés ont de la difficulté à subvenir à leurs besoins de base, car ils ne reçoivent pas en temps opportun les prestations auxquelles ils ont droit. Il est donc important que l'Agence du revenu du Canada continue à verser en temps opportun l'Allocation canadienne pour enfants. En effet, les réfugiés doivent pouvoir subvenir à leurs besoins sans recourir à des banques alimentaires.

- Pour participer à la société canadienne, les réfugiés doivent pouvoir parler anglais ou français. Il est impératif que le gouvernement du Canada accorde un financement adéquat pour les cours de langue et veille à ce que tous les réfugiés puissent suivre des cours de langue à leur arrivée. Davantage de services de garde devraient être offerts en même temps que les cours de langue afin d'éliminer un obstacle important pour bien des réfugiés, surtout pour les femmes qui sont trop souvent laissées en plan.
- Les jeunes réfugiés font face à des difficultés particulières pour ce qui est de l'intégration. Le ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté doit financer des programmes visant à répondre aux besoins de ces jeunes.
- Les réfugiés sont très résilients : ils ont survécu aux traumatismes de la guerre et recommencent leur vie. Le ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté devrait travailler en collaboration avec des partenaires provinciaux, territoriaux et municipaux afin d'établir un plan exhaustif permettant de répondre aux éventuels besoins en santé mentale d'une minorité de réfugiés syriens, par exemple, ceux liés aux traumatismes continus et à l'état de stress post-traumatique. Les programmes mis en place devront être adaptés à la culture. De plus, le ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté doit s'efforcer d'éliminer les obstacles pouvant nuire à la prestation de services de traitement appropriés.
- Le ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté devrait travailler plus étroitement en coordination avec des partenaires de la société civile afin de trouver des moyens de lutter contre la violence familiale et sexiste qui tiennent compte de la culture. Les produits d'information et de sensibilisation créés à cette fin doivent permettre de rejoindre les membres les plus vulnérables et isolés de la population des réfugiés
- Les réfugiés syriens ont été soulagés d'enfin arriver dans un pays stable et sécuritaire comme le Canada, mais un grand nombre d'entre eux ont été obligés de laisser derrière des membres de leur famille. Sachant que certains de leurs proches font face à la persécution et à d'autres dangers, les réfugiés se sentent coupables et angoissés, ce qui les empêche de participer pleinement à la société canadienne. Le ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté devraient multiplier les efforts pour réunir en temps opportun les réfugiés avec les membres de leur famille qui sont encore à l'étranger et envisager la réunification avec les membres de la famille élargie.

Cela dit, le gouvernement du Canada doit adapter ses politiques pour aider les réfugiés à long terme. Les réfugiés subissent de très fortes pressions, car ils doivent chercher à devenir autonomes dans les douze mois suivant leur arrivée. À la fin de cette période (on parle souvent de « treizième mois »), les obligations financières directes des répondants et du gouvernement du Canada envers les réfugiés syriens prennent fin. À compter de ce moment, les réfugiés qui ne sont pas encore indépendant, dépendent de l'aide apportée par les provinces et les territoires. Il est important de donner aux réfugiés toutes les chances de réussir.

CARTE DE LA SYRIE

Source : *CIA World Factbook: Syria*

Anglais	Français	Anglais	Français	Anglais	Français
Turkey	Turquie	Dayr az Zawr	Deir ez-Zor	LEB	LIBAN
Tigris	Tigre	Euphrates	Euphrate	Med. Sea	Mer Méd
Aleppo	Alep	Buhayrat al Asad	lac Asad	Damascus	Damas
Al Hasakah	Hassaké	Tadmur	Tadmor	Mount Hermon	Mount Hermon
Ar Raqqah	Raqqa	Latakia	Lattaquié	Al Qunaytirah	Qunaytra
Baniyas	Baniyas	Tartus	Tartous	As Suwayda	Suayda
Hamah	Hama	Homs	Homs	Golan Heights (Israeli occupied)	Plateau de Golan (occupé par Israël)
IS.	ISRAËL	JORDAN	JORDANIE	IRAQ	IRAQ
SAU. AR.	AR. SAOUDITE				

LISTE DES ABRÉVIATIONS

ARC
Agence du revenu du Canada

CARI St. Laurent
Centre d'Accueil et de Référence sociale et économique pour Immigrants

HCR
Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés

IRCC
Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada

MOSAIC
Multi-lingual Orientation Service Association for Immigrant Communities

OCASI
Conseil ontarien des organismes de service aux immigrants

PAR
Programme d'aide à la réinstallation

RDBV
Réfugié désigné par un bureau des visas

ROMEL
Le Regroupement des organismes du Montréal ethnique pour le logement

RPG
Réfugié pris en charge par le gouvernement

RPSP
Réfugié parrainé par le secteur privé

ONU
Organisation des Nations Unies

Services aux immigrants COSTI
Le nom de l'organisation vient d'un des deux partenaires fondateurs (Centro Organizzativo Scuole Tecniche Italiane)

INTRODUCTION

Le nombre de personnes déplacées à cause du conflit en Syrie a atteint des sommets jamais vus depuis la Deuxième Guerre mondiale. Au total, 6,5 millions de Syriens sont déplacés à l'intérieur de leur pays, et 4,8 millions ont cherché refuge dans d'autres pays, ce qui représente plus de la moitié des 22 millions d'habitants que comptait la Syrie avant la guerre. À elle seule, la Turquie a accueilli plus de deux millions de réfugiés syriens, et au moins deux autres millions de Syriens ont cherché refuge au Liban, en Jordanie et en Iraq[1]. Des centaines de milliers de Syriens se sont rendus jusqu'en Europe pour y chercher asile. En 2015, l'Allemagne a reçu plus de 159 000 demandes d'asile de réfugiés syriens[2].

Frappés par l'ampleur de la crise et l'image du corps sans vie d'Alan Kurdi, un Syrien de trois ans, sur une plage en Turquie, les Canadiens ont répondu à l'appel à l'aide, comme ils l'avaient fait lorsque les réfugiés de la mer vietnamiens cherchaient un endroit sûr dans les années 1970 et 1980. Grâce à la générosité extraordinaire des Canadiens et l'entrée en action rapide des organismes communautaires, des institutions religieuses et du gouvernement, 25 000 réfugiés syriens ont été réinstallés au Canada entre le 4 novembre 2015 et le 29 février 2016. Des milliers continuent d'arriver.

Compte tenu du nombre élevé de réfugiés syriens qui arrivent au Canada dans le cadre de l'initiative #Bienvenueauxréfugiés, le Comité sénatorial permanent des droits de la personne (le comité) a été incité d'examiner le processus de réinstallation et les progrès réalisés par cette cohorte en vue de leur intégration dans la société canadienne. Le comité note que le Canada est dans une position unique en raison de sa situation géographique. Le Canada n'a pas à gérer l'arrivée massive de migrants clandestins et de réfugiés. Il est dans une large mesure capable de contrôler le nombre de réfugiés admis sur son territoire. C'est pourquoi le Comité estime que la barre de réussite en ce qui concerne l'intégration des réfugiés devrait être élevée.

Étude et mission d'information du comité

Le comité a tenu quatre réunions à Ottawa en mai et en octobre afin de recueillir des témoignages. Il s'est également rendu à Toronto et à Montréal, deux des villes qui ont accueilli le plus de réfugiés syriens. À Toronto, les membres du comité ont entendu des réfugiés pris en charge par le gouvernement et des réfugiés parrainés par le secteur privé, un répondant du secteur privé qui a parrainé 15 réfugiés, des représentants d'organismes de services aux réfugiés et d'aide à l'établissement ainsi qu'un médecin ayant une clinique qui fournit des services médicaux aux réfugiés. En plus de tenir des audiences, le comité a visité un centre géré par les services aux immigrants COSTI, où les réfugiés sont logés à leur arrivée au Canada. Les membres ont effectué une visite guidée des installations et ont parlé avec des membres du personnel et des réfugiés de leurs expériences vécues à ce jour et des services offerts. Le comité s'est ensuite rendu à Montréal dans le cadre d'une mission d'information, où il a entendu d'autres réfugiés ainsi que les porte-parole d'organismes de services aux réfugiés et d'aide à l'établissement et de commissions scolaires, qui ont discuté de leurs expériences. Les membres ont visité les locaux du Centre

[1] Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), *Réponse régionale à la crise des réfugiés en Syrie*.

[2] Eurostat, *Asylum Statistics*, 2016 [EN ANGLAIS SEULEMENT].

d'Accueil et de Référence sociale et économique pour Immigrants (CARI St-Laurent) afin d'en savoir plus sur ses programmes, qui incluent des cours de langue, des services de soutien à l'emploi et une garderie. Le comité a beaucoup tiré des témoins dans les différentes villes, qui ont mis en lumière les problèmes communs et les différences entre les régions en ce qui concerne la réinstallation des réfugiés. Le comité insiste toutefois sur le fait que le présent rapport ne fait que brosser un aperçu des principaux enjeux et ne se veut pas un examen exhaustif de la situation des réfugiés syriens dans chaque ville et province.

Le comité tient à reconnaître l'importante contribution des réfugiés syriens, dont les témoignages ont servi à formuler les constatations et observations contenues dans le présent rapport. Les membres du comité ont été touchés par les récits extraordinaires de courage et de survie des réfugiés. Ils ont entendu des réfugiés qui étaient reconnaissants de profiter du multiculturalisme et de la liberté de religion offerts par la société canadienne. Ils ont été inspirés en particulier par une réfugiée qui a surmonté des épreuves très difficiles avant même le début de la guerre en Syrie. Mariée à un très jeune âge, elle était déjà mère à l'adolescence. Lorsque la guerre a éclaté, des membres de sa famille ont été tués, et elle a été forcée de fuir d'un endroit à l'autre jusqu'à ce qu'elle ait épuisé toutes les options. Maintenant qu'elle peut vivre librement au Canada, elle parle publiquement de son expérience et inspire des étudiants universitaires par son message d'espoir et de survie.

Le comité s'est aussi fait relater des situations très frustrantes ou de grandes souffrances. Certains réfugiés se font exploiter par des locateurs, tandis que d'autres sont obligés de se tourner vers des banques alimentaires, car le gouvernement les oblige à rembourser des prêts de voyage alors que chaque dollar est compté. Il a aussi été informé de la confusion qu'éprouvent certains étudiants de niveau postsecondaire, qui ne réussissent pas à obtenir des réponses claires sur la façon de poursuivre leurs études au Canada.

Dans le cadre de son étude, le comité a entendu une trentaine de réfugiés syriens, qui lui ont parlé de leurs expériences avant et après leur arrivée au Canada et de leurs inquiétudes pour l'avenir. Ils ont exprimé leurs craintes, à savoir s'ils réussiront à apprendre une des langues officielles du Canada, à se trouver un emploi, à rembourser les prêts de voyage et à trouver un logement abordable. Le comité s'est aussi entretenu avec les représentants de plusieurs organismes de services aux réfugiés, qui sont chargés de mettre en œuvre l'initiative sur le terrain. Il s'est fait dire à maintes reprises que le gouvernement fédéral doit redoubler d'efforts pour assurer l'intégration des réfugiés syriens. Il faut réduire les délais dans le traitement des dossiers. Il faut aussi accélérer le versement des prestations pour enfants à l'arrivée des réfugiés pour que les familles puissent acheter l'essentiel, comme de la nourriture, pour leurs enfants. Le gouvernement doit cesser de facturer aux réfugiés qui vivent dans la pauvreté les frais de voyage encourus pour leur venue au Canada. Des services de santé mentale adaptés doivent être mis à la disposition des nombreux réfugiés souffrant de traumatismes causés par la guerre et le déplacement. La réunification des familles est également primordiale, car les réfugiés ne retrouveront pas la paix d'esprit si des membres de leur famille continuent d'être exposés à des dangers en Syrie, un pays ravagé par la guerre, ou s'ils vivent dans une situation précaire à l'intérieur ou non d'un camp de réfugiés dans un pays voisin. Le gouvernement fédéral a le pouvoir d'apporter des changements concrets à cet égard.

Les Canadiens peuvent être fiers de la générosité dont le Canada a fait preuve en réponse à la crise des réfugiés syriens. Le comité a appris que le haut-commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, Filippo Grandi, avait été « impressionné de l'accueil réservé aux réfugiés syriens » lors d'une visite au Canada en mars 2016[3]. John McCallum, ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté (ci-après le ministre) a fait valoir « la mesure dans laquelle les Canadiens ont participé à l'effort et la mesure dans laquelle il ne s'agit pas que d'un projet du gouvernement fédéral ou même d'un projet gouvernemental tout court. C'est vraiment devenu un projet national, comme en témoigne le nombre de personnes désireuses de parrainer des réfugiés[4] ». Le comité estime que l'initiative de réinstallation des réfugiés syriens est un événement mémorable qui contribuera à l'édification de notre nation et qui fera date dans l'histoire de notre pays, comme l'avait fait le parrainage des réfugiés indochinois à la suite de la guerre du Vietnam.

Les nouveaux arrivants seront pour nous un merveilleux atout si nous les aidons comme il faut maintenant, quand ils ont le plus besoin de nous.

— Louisa Taylor, directrice, Réfugié 613

Ayant consacré d'innombrables heures à préparer le terrain et à recueillir des fonds en vue de l'arrivée des réfugiés qu'ils parrainent, un grand nombre des personnes investies dans le parrainage privé de réfugiés commencent toutefois à perdre patience. En raison des retards dans le traitement des demandes, les logements loués restent vides, et les fonds recueillis dorment à la banque. Des bénévoles qui ont tout donné pour accueillir des réfugiés syriens sont découragés. L'enthousiasme précieux, dont le gouvernement a pu tirer parti au lancement de cette initiative, risque de se refroidir.

La joie et le soulagement ressentis par les réfugiés à leur arrivée dans un pays sûr commencent à s'estomper. Faire venir les réfugiés au Canada n'était qu'un premier pas. Il est maintenant essentiel de veiller à leur intégration au sein de la société canadienne pour assurer leur réussite et prospérité à long terme. Le comité sait très bien qu'on ne peut pas s'attendre à ce que le processus de réintégration soit sans écueil, surtout lorsqu'un si grand nombre de réfugiés arrivent en même temps. Toutefois, il a été déçu d'entendre des réfugiés et des organismes d'aide à l'établissement discuter de ce qu'ils perçoivent comme un manque de soutien de la part du gouvernement du Canada. Malheureusement, il y a un manque chronique de ressources pour l'aide à l'intégration et les programmes. Le comité est encouragé par les efforts déployés par les réfugiés syriens pour se tailler une place dans la société canadienne et par leur empressement à devenir des citoyens productifs. Or, il reste beaucoup à faire pour assurer leur prospérité.

---

3 Comité sénatorial permanent des droits de la personne, *Témoignages*,, 1re session, 42e législature, 18 mai 2016 (Michael Casasola, administrateur chargé de la réinstallation, HCR).

4 Comité sénatorial permanent des droits de la personne, *Témoignages*, 1re session, 42e législature, 18 mai 2016 (l'hon. John McCallum, C.P., député, ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté du Canada).

Cet effort d'établissement des réfugiés n'est pas une course ou un marathon. C'est un ultra-marathon d'édification de la nation qui durera des années, une génération entière. Je crois qu'il aura des répercussions positives au cours des années à venir si nous investissons dans l'innovation et tirons la leçon de nos erreurs.

— Louisa Taylor, directrice, Réfugié 613

Malgré les nombreuses doléances et difficultés, les réfugiés ont presque tous exprimé leur reconnaissance de se trouver au Canada. Un réfugié a même dit qu'il ne pouvait expliquer combien il était heureux d'être dans un pays sûr, qui respecte la liberté de religion. Pour lui, le fait que le Canada accorde aux réfugiés le statut de résidents permanents à l`arrivée, était un autre avantage que l'on ne trouve pas dans d'autres pays de réinstallation[5]. Les organismes d'aide aux réfugiés ont aussi fait remarquer combien il était réjouissant de voir à quel point la campagne d'accueil de réfugiés syriens avait changé les perceptions. Des milliers de citoyens de toutes régions du pays ont voulu apporter leur aide d'une façon quelconque, comme ce camionneur qui offrait son camion ou ce coiffeur prêt à couper les cheveux gratuitement, pour n'en citer que quelques-uns[6].

Les Canadiens ont ouvert leur cœur, leur esprit, leur maison, leur communauté pour créer un espace pour tous les gens participant à la réinstallation des réfugiés. Cela devrait être pris en charge par le gouvernement.

— Alexander Vadala, coordonnateur principal,
Politique et recherche, Conseil ontarien des agences servant les immigrants

Le comité a choisi d'étudier la réinstallation des réfugiés syriens, car ce groupe a été la cible des engagements supplémentaires du gouvernement en matière de réinstallation des réfugiés au Canada. Dans le cadre de cette initiative, certains réfugiés ont bénéficié d'un traitement accéléré de leur demande, d'une dispense des frais de voyage et d'autres avantages. Or, les témoins ont répété à maintes reprises que ces avantages n'avaient pas été offerts à d'autres réfugiés, dont les besoins étaient tout aussi criants. Cette différence dans le traitement des réfugiés semble fondamentalement injuste au comité. Le régime d'accueil des réfugiés du Canada ne doit pas accorder un traitement préférentiel aux personnes touchées par des conflits plus médiatisés. Des réfugiés non syriens font face à des situations aussi difficiles et parfois pires que les réfugiés syriens. Les recommandations du comité touchent donc aussi les réfugiés en général. Le fait d'accueillir un si grand nombre de réfugiés syriens a fait ressortir les besoins criants de tous ceux qui fuient la guerre et la persécution dans le monde et le besoin urgent d'agir.

---

5 Comité sénatorial permanent des droits de la personne, visite de COSTI Immigrant Services, Toronto, 1re session, 42e législature, 30 mai 2016.

6 Comité sénatorial permanent des droits de la personne, mission d'étude, 1re session, 42e législature, 31 mai 2016 (Sylvain Thibault, coordonnateur de projet, Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes).

CONSÉQUENCES DE LA GUERRE EN SYRIE

La plupart des 4,8 millions de réfugiés syriens – soit ceux qui ont quitté leur pays – sont concentrés dans des États voisins : le Liban (1 million), la Turquie (2,75 millions), la Jordanie (655 000), l'Irak (225 000) et l'Égypte (117 000). De plus, depuis 2011, 1,1 million de réfugiés syriens ont demandé asile dans divers pays d'Europe[7].

Même s'ils ont échappé aux horreurs de la guerre, les familles de réfugiés demeurent dans une situation précaire. Elles sont très vulnérables sur le plan économique et de la sécurité alimentaire. Un grand nombre de familles se tournent vers des stratégies négatives tel que le travail des enfants, mariage précoce et prostitution pour survivre. Les enfants et les adultes sont exposés à la traite de personnes et à d'autres formes d'exploitation, comme le travail forcé[8]. Toute une génération d'enfants fait face à un avenir terni par la violence, le déracinement, l'impossibilité de faire des études et l'absence de perspectives[9]. En octobre 2016, l'ONU avait reçu un peu plus de la moitié des 4,5 milliards de dollars américains que le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) jugeait nécessaires pour venir en aide à ces réfugiés en 2016[10].

Il n'y a pas de fin en vue : la situation humanitaire en Syrie va de mal en pire, et le conflit ne cesse de s'intensifier. La communauté internationale n'a pas réussi à s'entendre sur une réponse ferme et à négocier un cessez-le-feu durable. Il y a de moins en moins de chance d'en arriver à une solution politique pouvant apporter la paix en Syrie à court terme. Puisqu'il n'y a pas de solution durable à l'horizon et que les ressources des collectivités d'accueil sont déjà mises à rude épreuve, les perspectives d'avenir des réfugiés et des Syriens déplacés à l'intérieur de leur propre pays sont plutôt sombres sans le soutien à long terme de la communauté internationale et de pays comme le Canada.

LA RÉPONSE DU CANADA : TROIS GROUPES DE RÉFUGIÉS

Le Canada et les Canadiens ont réagi à l'immense crise humanitaire causée par la guerre civile en Syrie, ouvrant leurs portes à des dizaines de milliers de Syriens fuyant la violence. Depuis le début de novembre 2015, le Canada a accueilli plus de 30 000 réfugiés syriens (25 000 sont arrivés entre le début de novembre 2015 et la fin de février 2016). De plus, 20 000 autres demandes sont en cours de

---

7 HCR, *Réponse régionale à la crise des réfugiés en Syrie*.

8 Voir, par exemple, HCR, *The fight for survival by Syria's refugee women*, 2014, p. 37 [EN ANGLAIS SEULEMENT]; *Rapport de la Rapporteuse spéciale sur la traite des êtres humains, en particulier les femmes et les enfants*, Conseil des droits de l'homme des Nations Unies, 3 mai 2016, A/HRC/32/41, par. 21, 22, 33. La prostitution pour survivre désigne la pratique consistant à échanger des faveurs sexuelles pour de la nourriture, un abri, de la protection et d'autres nécessités de base. Il s'agit de vendre l'acte sexuel pour survivre.

9 Pour plus de renseignements, voir UNICEF, *Enfants Syriens : NON à une génération perdue!*

10 Plan régional pour les réfugiés et la résilience, portail interagence d'échange d'information, *Regional Overview* [EN ANGLAIS SEULEMENT]. Le comité a déjà étudié les problèmes auxquels font face les réfugiés syriens dans la région et a présenté ses constatations et ses recommandations dans un rapport produit en juillet 2015 : Comité sénatorial permanent des droits de la personne, *La protection d'une génération : Les mandats de l'UNICEF et du HCR permettent-ils de répondre aux besoins des enfants syriens?*, quatorzième rapport, 41e législature, 2e session, juillet 2015.

traitement[11]. La réinstallation d'un si grand nombre de réfugiés en si peu de temps est devenue un grand projet national.

Les réfugiés syriens arrivent au Canada dans le cadre de trois programmes : le Programme des réfugiés pris en charge par le gouvernement (RPG), le Programme de parrainage privé de réfugiés (PPR) et le Programme mixte des réfugiés désignés par un bureau des visas (RDBV). Le tableau 1 à la page 21 présente succinctement les différences entre les programmes. Il est à noter que le Québec administre son propre programme de réinstallation des réfugiés, qui est financé en partie par un paiement de transfert versé par le gouvernement fédéral en vertu de l'Accord Canada-Québec. Les catégories de réfugiés dans cette province ne sont donc pas tout à fait identiques.

La plupart des 25 000 réfugiés et plus arrivés au Canada au plus fort de la période de réinstallation, soit entre le 4 novembre 2015 et le 29 février 2016, faisaient partie des deux premiers groupes des catégories (57 % étaient des RPG et 34 %, des réfugiés parrainés par le secteur privé ou RPSP)[12]. Selon des représentants d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC), le ministère est en voie de réaliser l'engagement d'accueillir 25 000 réfugiés soutenus par le gouvernement d'ici la fin de 2016 (RPG et RDBV)[13].

A. Programme des réfugiés pris en charge par le gouvernement

Les réfugiés pris en charge par le gouvernement reçoivent l'appui du gouvernement fédéral pour une période d'un an après leur arrivée au Canada. Ces réfugiés font l'objet d'une recommandation du HCR en vue de leur réinstallation, car ils sont considérés comme faisant partie des membres les plus vulnérables de la population syrienne. Michael Casasola, administrateur chargé de la réinstallation au HCR, a expliqué au comité que le HCR « cible les réfugiés ayant besoin d'une réinstallation en fonction de critères acceptés par tous les pays de réinstallation, puis priorise les réfugiés qui sont considérés avoir un besoin urgent de protection en raison de leur vulnérabilité[14] ». Environ 10 % des 4,8 millions de réfugiés de la Syrie sont classés dans la catégorie des plus vulnérables par le HCR[15].

De ce bassin de réfugiés vulnérables, le HCR a recensé 23 000 réfugiés prêts à s'établir au Canada[16]. Les informations pertinentes sur ces candidats ont ensuite été transmises aux missions canadiennes en Jordanie, au Liban, en Turquie ou en Égypte, en vue d'une entrevue et de leur éventuelle sélection aux fins de réinstallation au Canada. La majorité des réfugiés acceptés par le Canada étaient des familles. Le ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté du Canada (le ministre) a informé le comité que le Canada avait aussi accordé la priorité aux réfugiés de la communauté lesbienne, gaie, transgenre, queer et intersexuée parce que ceux-ci sont particulièrement persécutés dans cette région

---

11 Comité sénatorial permanent des droits de la personne, *Témoignages*, 1re session, 42e législature, 19 octobre 2016 (Dawn Edlund, sous-ministre adjointe déléguée, Opérations, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada).

12 Gouvernement du Canada, *#Bienvenueauxréfugiés : Voyage au Canada*.

13 Comité sénatorial permanent des droits de la personne, *Témoignages*, 1re session, 42e législature, 19 octobre 2016 (Dawn Edlund, sous-ministre adjointe déléguée, Opérations, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada).

14 Comité sénatorial permanent des droits de la personne, *Témoignages*, 1re session, 42e législature, 18 mai 2016 (Michael Casasola, administrateur chargé de la réinstallation, HCR).

15 *Ibid.*

16 *Ibid.*

du globe[17]. Du 4 novembre 2015 au 30 octobre 2016, 17 627 Syriens sont arrivés au Canada à titre de RPG[18].

Suivant leur arrivée au Canada, les RPG admissibles reçoivent un soutien financier du gouvernement fédéral pour une période d'un an. Ce montant équivaut à peu près à celui versé dans le cadre de programmes provinciaux d'aide sociale[19]. De plus, dans le cadre du Programme d'aide à la réinstallation (PAR), le gouvernement conclut des contrats avec des organismes d'aide à l'établissement pour qu'ils offrent certains services, par exemple le transport à partir de l'aéroport, l'hébergement temporaire à l'arrivée, des séances d'orientation initiale et de l'aide pour trouver un logement et se procurer des articles de maison essentiels. Les RPG reçoivent également les services de réinstallation offerts à tous les nouveaux venus, y compris des cours de langue et de l'aide pour la recherche d'emploi.

B. Programme de parrainage privé de réfugiés

Reconnu mondialement pour son approche originale en matière de réinstallation des réfugiés, le Programme de parrainage privé de réfugiés invite les citoyens et les organisations du secteur privé à fournir un soutien financier et social aux réfugiés. Le HCR présente ce programme comme un modèle à suivre par d'autres pays[20]. Du 4 novembre 2015 au 30 octobre 2016, plus de 12 000 RPSP syriens sont arrivés au Canada[21]. On s'attend à ce que les répondants privés « fournissent aux réfugiés un soutien financier et à l'établissement pour une période ne dépassant pas 12 mois[22] ». IRCC a indiqué que règle générale, « l'on attend des répondants qu'ils fournissent un niveau de soutien au moins équivalent à celui de l'aide sociale dans la collectivité où le réfugié prévoit s'installer[23] ». Par contre, le soutien que doit fournir le groupe de parrainage peut être contrebalancé par des dons en nature et les ressources financières des réfugiés à leur arrivée au Canada[24]. En outre, puisqu'il s'agit là de normes minimales, les groupes de parrainage mieux nantis peuvent offrir un plus grand soutien. Dans les faits, le niveau de soutien offert aux réfugiés par les différents groupes de parrainage du secteur privé varie considérablement[25].

---

17 Comité sénatorial permanent des droits de la personne, *Témoignages*, 1re session, 42e législature, 18 mai 2016 (l'hon. John McCallum, C.P., député, ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté du Canada).

18 Gouvernement du Canada, *#Bienvenueauxréfugiés : Faits importants*.

19 Comité sénatorial permanent des droits de la personne, *Témoignages*, 1re session, 42e législature, 18 mai 2016 (l'hon. John McCallum, C.P., député, ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté du Canada).

20 Comité sénatorial permanent des droits de la personne, *Témoignages*, 1re session, 42e législature, 18 mai 2016 (Michael Casasola, administrateur chargé de la réinstallation, HCR).

21 Gouvernement du Canada, *#Bienvenueauxréfugiés : Faits importants*.

22 Gouvernement du Canada, *Guide de demande de parrainage privé des réfugiés (IMM 5413)*, Annexe A – Lignes directrices financières.

23 IRCC, *Guide du Programme de parrainage privé de réfugiés*, par. 2.7.

24 *Ibid* .; Gouvernement du Canada, *Guide de demande de parrainage privé des réfugiés (IMM 5413)*, Annexe A – Lignes directrices financières.

25 Comité sénatorial permanent des droits de la personne, mission d'étude à Montréal, 1re session, 42e législature, 31 mai 2016 (Janet Dench, directrice exécutive, Conseil canadien pour les réfugiés et Jean Rodin, coordonnateur des services d'éducation, Commission scolaire de Laval). Voir aussi, par exemple, IRCC, *Évaluation des programmes de réinstallation (Programme des RPG, PPPR, programme mixte des RDBV et PAR)*, juillet 2016, p. 32.

Les répondants ont aussi pour responsabilité d'apporter une aide immédiate à l'arrivée, par exemple en allant chercher le réfugié à l'aéroport, et d'autres formes de soutien afin de faciliter l'intégration au Canada, par exemple en aidant les réfugiés à inscrire leurs enfants à l'école et s'inscrire à des cours de langue, à remplir les demandes d'assurance-maladie provinciales, à trouver un médecin de famille et à chercher un emploi[26].

En plus du soutien à l'intégration que leur fournit leur répondant, les RPSP ont accès à certains services d'organismes d'établissement, y compris les cours de langue et l'aide à l'emploi.

Il y a différentes façons de procéder au parrainage privé des réfugiés. Certains organismes, comme les églises et les organismes d'aide à l'établissement, ont conclu avec le gouvernement fédéral des ententes de parrainage leur permettant de parrainer un certain nombre de réfugiés par année. Les signataires de ces ententes peuvent parrainer un réfugié directement ou en partenariat avec d'autres (on parle alors de « groupes constitutifs »). Ce sont les signataires qui déterminent qui peut agir à titre de groupe constitutif dans le cadre de leur entente. Ils doivent aussi évaluer les plans de soutien financier de leurs groupes constitutifs et approuver leurs demandes avant que celles-ci ne soient transmises à IRCC en vue de leur traitement. Le réfugié devient la responsabilité du signataire de l'entente lorsque le groupe constitutif qu'il a autorisé à agir comme répondant ne peut pas respecter ses engagements[27].

Des groupes de cinq ou plus (au Québec, deux personnes ou plus) et des organismes communautaires peuvent aussi devenir des répondants privés sans entente de parrainage. Certains de ces groupes peuvent utiliser leurs propres ressources pour répondre aux besoins des réfugiés qu'ils parrainent ou encore faire des collectes de fonds pour respecter leurs obligations financières. Les plans financiers des groupes de cinq sont évalués par IRCC.

Un grand nombre de réfugiés sont parrainés par des membres de leur famille qui vivent déjà au Canada[28], qui peuvent le faire comme membre d'un groupe de cinq (ou deux au Québec) ou d'un groupe constitutif reconnu par un signataire d'entente de parrainage. Certaines familles peuvent demander à un groupe constitutif existant, par exemple une congrégation religieuse ou un organisme communautaire local, d'agir comme répondant privé pour un des leurs.

Le gouvernement fédéral s'est engagé à traiter, d'ici le début de 2017, toutes les demandes de parrainage privé de réfugiés syriens présentées avant la fin de mars 2016. Les demandes de parrainage privé reçues avant la fin mars 2015 visaient au total 12 200 personnes[29]. À la mi-octobre 2016, 3 100 de ces réfugiés étaient arrivés au Canada et 1 400 avaient obtenu leur visa, terminé leur cours d'orientation à l'étranger et attendaient que l'Organisation internationale pour les migrations fixe la date de leur voyage, ce qui prend de quatre à six semaines. Quelque 5 400 avaient fait l'objet d'un contrôle médical

---

26 IRCC, *Guide du Programme de parrainage privé de réfugiés*, gouvernement du Canada, par. 2.6.

27 *Ibid.*, chap. 2.

28 Comité sénatorial permanent des droits de la personne, *Témoignages*, 1re session, 42e législature, 18 mai 2016 (Michael Casasola, administrateur chargé de la réinstallation, HCR).

29 Comité sénatorial permanent des droits de la personne, *Témoignages*, 1re session, 42e législature, 19 octobre 2016 (Dawn Edlund, sous-ministre adjointe déléguée, Opérations, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada).

et de sécurité. Au total, 900 personnes avaient essuyé un refus ou retiré leur demande ou encore n'y avaient pas donné suite. Il reste à traiter les autres demandes[30].

C. Programme mixte des réfugiés désignés par un bureau des visas

Lancé en 2012, le programme mixte des RDBV vise à jumeler des personnes vulnérables recommandées aux autorités canadiennes par le HCR à des répondants du secteur privé. Puisque les réfugiés de ce programme sont préautorisés, les répondants privés n'ont pas à attendre aussi longtemps que dans le cas du programme des RPSP[31]. Dans le cadre du Programme mixte, le gouvernement fédéral et les répondants privés partagent moitié-moitié les obligations financières, chacun devant couvrir les coûts liés aux réfugiés pour une période de six mois durant la première année au Canada. Tout comme pour le Programme de parrainage privé, les répondants privés peuvent offrir plus que le minimum requis[32].

Le Programme mixte a été utilisé seulement pour un petit nombre de réfugiés syriens (3 445 personnes ont été réinstallées au Canada en vertu de ce programme entre le 4 novembre 2015 et le 30 octobre 2016)[33]. Selon David Manicom, sous-ministre adjoint délégué du Secteur des politiques stratégiques et des programmes à IRCC :

> Il aurait été extrêmement difficile d'établir un nouveau système de jumelage en plein milieu de l'évacuation aérienne pour permettre l'arrivée de centaines de personnes chaque jour[34].

Un rapport d'évaluation des programmes de réinstallation produit en 2016 par IRCC précise que le processus de jumelage dans le cadre du Programme mixte a été amélioré grâce à l'initiative des réfugiés syriens, mais que maintenant, « la demande dépasse largement l'offre[35] ». Cette hausse soudaine des demandes de parrainage de RDBV peut expliquer pourquoi il est plus difficile d'accéder au programme. Cette préoccupation a d'ailleurs été exprimée par le Révérend Brian Cornelius, président du comité des finances de la première église unie en octobre 2016[36].

---

30 *Ibid*.

31 Comité sénatorial permanent des droits de la personne, *Témoignages*, 1re session, 42e législature, 18 mai 2016 (David Manicom, sous-ministre adjoint délégué, Secteur des politiques stratégiques et des programmes, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, et Michael Casasola, administrateur chargé de la réinstallation, HCR).

32 Comité sénatorial permanent des droits de la personne, *Témoignages*, 1re session, 42e législature, 19 octobre 2016 (Révérend Brian Cornelius, président du comité des finances, Première église unie, Église unie du Canada).

33 Gouvernement du Canada, *#Bienvenueauxréfugiés : Faits importants*.

34 Comité sénatorial permanent des droits de la personne, *Témoignages*, 1re session, 42e législature, 18 mai 2016 (David Manicom, sous-ministre adjoint délégué, Secteur des politiques stratégiques et des programmes, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada).

35 IRCC, *Évaluation des programmes de réinstallation (Programme des RPG, PPPR, programme mixte des RDBV et PAR)*, juillet 2016, p. viii.

36 Comité sénatorial permanent des droits de la personne, *Témoignages*, 1re session, 42e législature, 19 octobre 2016 (Révérend Brian Cornelius, président du comité des finances, Première église unie, Église unie du Canada).

Tableau 1 – Programmes fédéraux de réinstallation des réfugiés – Vue d'ensemble

	Parrainage privé de réfugiés	Réfugiés pris en charge par le gouvernement	Réfugiés désignés par un bureau des visas
Auteurs de la demande à IRCC	Répondants du secteur privé	HCR	HCR
Responsables du financement	Répondants du secteur privé	IRCC, par l'intermédiaire du Programme d'aide à la réinstallation	Soutien au revenu partagé entre IRCC et le répondant du secteur privé (six mois chacun). Dépenses initiales assumées par le répondant du secteur privé
Aide à l'installation initiale	Répondants du secteur privé	Financement accordé à des organismes d'établissement grâce au Programme d'aide à la réinstallation d'IRCC	Répondants du secteur privé
Soutien à l'établissement	Organismes d'établissement	Organismes d'établissement	Organismes d'établissement
Destinations au Canada	Lieux où vivent les répondants du secteur privé	Villes où est offert le Programme d'aide à la réinstallation	Lieux où vivent les répondants du secteur privé

RETARDS, BUREAUCRATIE ET INÉGALITÉ DE TRAITEMENT

A. Lenteur du traitement des demandes

Au plus fort du processus de réinstallation des réfugiés syriens en janvier et février 2016, le gouvernement canadien traitait les demandes de réinstallation beaucoup plus rapidement que de normale. Par exemple, la partie de la demande de parrainage remplie par les répondants était revue en aussi peu que 24 heures pour certains réfugiés du Programme mixte[37]. Pendant six semaines en mai et juin 2016, il y a eu une autre opération éclair de traitement des demandes à Beyrouth, au Liban, afin de respecter l'engagement du gouvernement du Canada de traiter, d'ici le début de 2017, toutes les demandes de parrainage privé de réfugiés syriens reçues avant le 31 mars 2016. Quarante employés additionnels ont été temporairement réaffectés aux entrevues en vue de la réinstallation. Ces employés ont depuis été retirés, mais d'autres continuent d'être déployés temporairement à Beyrouth, bien qu'en plus petit nombre. À la fin octobre 2016, 22 157 demandes de réfugiés syriens (tous programmes confondus) étaient en cours de traitement et 3 072 autres demandes avaient été traitées, les réfugiés attendant leur transport vers le Canada[38].

[37] Comité sénatorial permanent des droits de la personne, *Témoignages*, 1re session, 42e législature, 19 octobre 2016 (Angela Keller-Herzog, organisatrice centrale, Centre d'action pour réfugiés d'Ottawa).

[38] Comité sénatorial permanent des droits de la personne, *Témoignages*, 1re session, 42e législature, 19 octobre 2016 (Dawn Edlund, sous-ministre adjointe déléguée, Opérations, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada).

Des représentants d'IRCC ont indiqué que l'accélération du traitement des dossiers des réfugiés syriens a toujours été considérée comme une mesure temporaire et que les ressources additionnelles étaient retirées ou réaffectées dès que les cibles étaient atteintes ou en voie de l'être. Par exemple, les renforts de personnel au printemps 2016 ont permis à IRCC de traiter très rapidement plusieurs milliers de demandes et de ne pas prendre de retard en vue de l'atteinte des cibles. Après cette période de grande activité, le traitement des demandes a ralenti. Le comité a appris que l'arriéré des demandes n'est pas pris en compte dans l'affectation des ressources. Comme l'ont expliqué les représentants, « [l]es demandes sont toujours très nombreuses. Un grand nombre de demandes concernant des réfugiés parrainés par le secteur privé ont été présentées après le 31 mars [2016], mais elles ne sont pas comprises dans notre engagement relatif au traitement des demandes pour le moment[39]. »

Le comité tient à souligner que l'accent mis sur les objectifs et les ralentissements que cela occasionne pour le traitement des demandes peuvent avoir une incidence négative très concrète sur les réfugiés et les Canadiens qui les parrainent. Par exemple, Andrew Harvey, du Groupe d'établissement des réfugiés d'Ottawa-Centre, a informé le comité que son groupe, formé en janvier 2016, avait rempli des demandes pour parrainer deux familles de réfugiés syriennes parentes en avril 2016, seulement quelques jours après la date butoir fixée pour le traitement accéléré. Les deux familles en question habitent actuellement en Arabie saoudite, mais leurs visas se terminent à la fin de 2016 et elles ne savent pas trop où elles iront par la suite. Les répondants ont été avisés en octobre que la demande d'une des deux familles avait été acceptée, mais ils n'ont pas pu obtenir de l'information sur l'autre demande. Les délais de traitement des demandes des réfugiés en Arabie saoudite sont d'environ 48 mois. Même si la demande d'une des deux familles est acceptée, M. Harvey n'est pas convaincu qu'elle sera traitée avant l'expiration des visas d'Arabie saoudite. Les deux familles s'inquiètent de plus en plus de leur avenir et commencent à perdre espoir[40]. Le comité a appris que M. Harvey n'est pas le seul dans cette situation et que d'autres familles de réfugiés syriennes vivent dans l'incertitude, à l'approche de l'expiration du permis les autorisant à demeurer dans un pays d'accueil[41].

Comme les demandes étaient traitées rapidement lorsque M. Harvey et son groupe ont commencé à remplir la documentation pour les deux familles en Arabie saoudite, ils ont été surpris, comme bien d'autres, par tout le temps requis pour régler leurs demandes. Le manque de transparence au sujet des changements apportés aux délais de traitement est également une source de désarroi. Le témoignage de M. Harvey nous rappelle que les discussions sur les objectifs de traitement ne doivent pas nous faire oublier que chaque demande touche des personnes de chair et de sang vivant des situations très difficiles.

---

39 *Ibid*.

40 Comité sénatorial permanent des droits de la personne, *Témoignages*, 1re session, 42e législature, 19 octobre 2016 (Andrew Harvey, Groupe d'établissement des réfugiés d'Ottawa-Centre).

41 Comité sénatorial permanent des droits de la personne, *Témoignages*, 1re session, 42e législature, 19 octobre 2016 (Saleem Spindari, gestionnaire, Projets de soutien d'établissement des réfugiés, Services aux familles et d'établissement, MOSAIC).

Le fait de perdre cette énergie en raison des lents processus serait vraiment malheureux, parce que l'énergie déployée par les groupes de parrainage mobilisés fournit un réseau, et même un sentiment d'appartenance familiale aux nouveaux arrivants.

— Révérend Brian Cornelius, président du comité des finances,
Première église unie, Église unie du Canada

Plusieurs témoins ont dit craindre que l'élan pour le parrainage de réfugiés ne s'essouffle à cause de ce ralentissement. Selon Alexander Vadala, coordonnateur principal, Politique et recherche, au Conseil ontarien des agences servant les immigrants (OCASI [42]), la décision de retirer les ressources supplémentaires mises en place pour atteindre la cible initiale de 25 000, alors que tant de personnes souhaitent encore parrainer des réfugiés, « laisse un goût amer et a mis en péril la bonne volonté manifestée par les Canadiens[43] ».

Lorsque les délais sont longs ou incertains, il est difficile pour les groupes communautaires et les particuliers de prendre les engagements financiers, sociaux et logistiques que l'on attend des répondants [44]. Les témoins redoutaient que les retards réduisent le nombre de personnes et d'organisations prêtes à parrainer des réfugiés[45]. Malaz Sebai, membre du conseil de Lifeline Syria, un organisme qui recrute et forme des répondants à Toronto, a prié le gouvernement du Canadade ne pas « plafonne[r] la compassion des Canadiens[46] ».

Malheureusement, la bureaucratie qui entoure le parrainage étouffe la bonne volonté des répondants.

— Louisa Taylor, directrice, Réfugié 613

Un deuxième problème est que les différences dans les délais occasionnent un traitement inégal des réfugiés provenant de différentes régions du monde. Le gouvernement du Canada a accéléré le traitement des demandes de parrainage privé des réfugiés syriens, mais pas celles des réfugiés venant d'autres pays. Les demandes touchant des réfugiés syriens reçues avant la fin mars 2016 ont été traitées dans un délai de six mois à un an, mais le traitement des demandes des autres groupes de

---

42 OCASI est un organisme-cadre qui regroupe plus de 200 organismes communautaires offrant des services aux immigrants et aux réfugiés en Ontario.

43 Comité sénatorial permanent des droits de la personne, *Témoignages*, 1re session, 42e législature, 30 mai 2016 (Alexander Vadala, coordonnateur principal, Politique et recherche, Conseil ontarien des agences servant les immigrants).

44 Comité sénatorial permanent des droits de la personne, *Témoignages*, 1re session, 42e législature, 19 octobre 2016 (Saleem Spindari, gestionnaire, Projets de soutien d'établissement des réfugiés, Services aux familles et d'établissement, MOSAIC).

45 Voir, par exemple, Saleem Spindari, ibid.

46 Comité sénatorial permanent des droits de la personne, *Témoignages*, 1re session, 42e législature, 30 mai 2016 (Malaz Sebai, membre du conseil, Lifeline Syria).

réfugiés peut prendre jusqu'à cinq ans[47]. Janet Dench, directrice exécutive du Conseil canadien pour les réfugiés, un organisme-cadre qui défend les intérêts des réfugiés et d'autres migrants vulnérables, a expliqué que la réaffectation des ressources à laquelle on a procédé pour accélérer le traitement des dossiers des réfugiés syriens a eu pour effet de ralentir le traitement des demandes des réfugiés africains[48]. Saleem Spindari, gestionnaire des projets de soutien d'établissement des réfugiés et des services aux familles à MOSAIC, un organisme d'aide à l'établissement de la C.-B., a déclaré qu'il espère que l'on améliorera les délais de traitement pour tous les réfugiés, et non seulement pour les Syriens[49].

Les témoins ont recommandé une augmentation des ressources humaines, financières et logistiques pour améliorer les délais de traitement. D'après un témoin, l'Organisation internationale pour les migrations, qui traite déjà certaines demandes de résidence temporaire pour le Canada, pourrait faire une partie du travail si IRCC n'a pas assez de personnel pour traiter les demandes en temps opportun[50]. D'autres témoins ont suggéré d'accroître les ressources dans les bureaux des visas à l'étranger, de transférer le traitement de certains dossiers au Canada et d'établir une ligne téléphonique où les demandeurs peuvent appeler pour obtenir de l'information et de l'aide[51].

Le comité est conscient que les ressources du gouvernement fédéral ne sont pas infinies et que le Canada ne peut pas offrir l'asile à tous les réfugiés du monde. Néanmoins, les retards de traitement ont une incidence très réelle sur la sécurité des réfugiés parrainés par le secteur privé. Le comité insiste pour que toutes les demandes de réfugiés parrainés par le secteur privé soient traitées dans un délai raisonnable[52]. De plus, les décisions touchant l'affectation des ressources devraient être transparentes et prévisibles.

Le comité invite IRCC à étudier les suggestions apportées par les témoins ainsi que toute option qui pourrait améliorer les délais de traitement, de façon à ce que les réfugiés puissent trouver refuge au Canada. Les Canadiens sont prêts à accueillir les réfugiés, et le comité estime que le gouvernement du Canada devrait encourager leur générosité.

B. Lacunes touchant l'échange d'information, la coordination et le financement

Les témoins ont dit au comité que les organismes d'aide à l'établissement devraient être fiers d'avoir réussi à accueillir un si grand nombre de réfugiés en si peu de temps, et ce, en dépit du manque d'information, de coordination et de financement de la part du gouvernement fédéral.

---

47 Comité sénatorial permanent des droits de la personne, mission d'étude à Montréal, 1re session, 42e législature, 31 mai 2016 (Alliance canadienne pour l'aide aux Syriens).

48 Comité sénatorial permanent des droits de la personne, mission d'étude à Montréal, 1re session, 42e législature, 31 mai 2016 (Janet Dench, directrice exécutive, Conseil canadien pour les réfugiés).

49 Comité sénatorial permanent des droits de la personne, *Témoignages*, 1re session, 42e législature, 19 octobre 2016 (Saleem Spindari, gestionnaire, Projets de soutien d'établissement des réfugiés, Services aux familles et d'établissement, MOSAIC).

50 *Ibid*.

51 Comité sénatorial permanent des droits de la personne, *Témoignages*, 1re session, 42e législature, 30 mai 2016 (Alexander Vadala, coordonnateur principal, Politique et recherche, Conseil ontarien des agences servant les immigrants).

52 Comité sénatorial permanent des droits de la personne, *Témoignages*, 1re session, 42e législature, 19 octobre 2016 (Révérend Brian Cornelius, président du comité des finances, Première église unie, Église unie du Canada).

Les répondants, les organismes d'aide à l'établissement signataires d'une entente de purinage et les réfugiés eux-mêmes étaient tous exaspérés de ne pas obtenir en temps opportun d'IRCC de l'information claire et précise durant le processus de réinstallation. Le comité a appris qu'il était difficile pour les groupes de particuliers d'obtenir des renseignements sur le parrainage privé et le processus de demande, surtout pour les Syriens à l'extérieur des principaux pays d'accueil (Turquie, Liban et Jordanie). Il s'est aussi fait dire qu'il n'était pas facile d'obtenir de l'information sur la manière dont sont traitées les demandes liées (par exemple pour des groupes familiaux distincts qui sont quand même parents)[53]. Le Révérend Cornelius a parlé au comité de la fatigue que ressentent les groupes de parrainage à cause de la situation[54].

Parce qu'ils sont les mieux connus et les plus accessibles dans le contexte de la réinstallation des réfugiés, les organismes d'aide à l'établissement fournissent au public de l'information sur le système, les possibilités de parrainage et les autres façons de participer. Lorsque les sources du gouvernement ne communiquent pas efficacement, ce sont ces groupes qui souvent doivent prendre la relève. Or, ils ont de la difficulté à composer avec le volume des demandes d'information depuis le lancement de l'initiative de réinstallation des réfugiés syriens. Gerry Mills, directrice des Opérations à l'Immigrant Services Association of Nova Scotia, a déclaré que, dans sa province, « [t]out le monde se tourne vers les organismes d'établissement pour obtenir le moindre renseignement[55] ». De même, Louisa Taylor, directrice de Réfugié 613, a souligné que les organismes d'établissement « ne sont pas financés pour trier, former et soutenir l'intérêt manifesté par le public[56] ».

L'absence de systèmes officiels de coordination, y compris pour la gestion des cas et la prestation des services, est aussi une grave lacune, selon M. Vadala[57]. Dans la même veine, Angela Keller-Herzog, organisatrice centrale au Centre d'action pour réfugiés d'Ottawa, a déclaré que son organisation s'inquiète « des retards déraisonnables et [de la] confusion générale en matière de traitement » qui entoure la délivrance de cartes de résident permanent, dont les réfugiés ont besoin pour obtenir d'autres documents d'identité[58]. Mmes Taylor et Mills ont insisté sur le fait que le gouvernement du Canada doit jouer un plus grand rôle en vue de faciliter la communication entre les organismes d'aide à l'établissement et les répondants privés, pour que tous les répondants privés puissent avoir accès aux services de soutien disponibles, y compris les groupes qui parrainent des membres de leur famille, qui font le moins appel aux services et sont le plus à risque.

---

53 Comité sénatorial permanent des droits de la personne, *Témoignages*, 1re session, 42e législature, 19 octobre 2016 (Andrew Harvey, Groupe d'établissement des réfugiés d'Ottawa-Centre).

54 Comité sénatorial permanent des droits de la personne, *Témoignages*, 1re session, 42e législature, 19 octobre 2016 (Révérend Brian Cornelius, président du comité des finances, Première église unie, Église unie du Canada).

55 Comité sénatorial permanent des droits de la personne, *Témoignages*, 1re session, 42e législature, 11 mai 2016 (Gerry Mills, directrice, Opérations, Immigrant Services Association of Nova Scotia).

56 Comité sénatorial permanent des droits de la personne, *Témoignages*, 1re session, 42e législature, 11 mai 2016 (Louisa Taylor, directrice, Réfugié 613).

57 Comité sénatorial permanent des droits de la personne, *Témoignages*, 1re session, 42e législature, 30 mai 2016 (Alexander Vadala, coordonnateur principal, Politique et recherche, Conseil ontarien des agences servant les immigrants).

58 Comité sénatorial permanent des droits de la personne, *Témoignages*, 1re session, 42e législature, 19 octobre 2016 (Angela Keller-Herzog, organisatrice centrale, Centre d'action pour réfugiés d'Ottawa).

Mme Taylor était également exaspérée par le fait que les partenaires de l'aide à l'établissement qui n'assuraient pas des services en vertu du PAR aux réfugiés pris en charge par le gouvernement étaient « laissés de côté », puisque l'information sur les arrivées est surtout communiquée aux organismes du PAR[59]. Gerry Mills a expliqué les conséquences que pouvaient avoir les communications de dernière minute sur les partenaires :

> À la fin de la semaine dernière, nous avons reçu un courriel disant que pour atteindre l'objectif, on fera arriver les gens après 22 heures et les week-ends. Ce n'est qu'un petit courriel — un petit renseignement —, mais pour les fournisseurs du PAR cela veut dire : « Nous allons devoir réviser notre emploi du temps », surtout pendant l'été[60].

Dans le même ordre d'idées, Cathy Nguyen, d'Action Réfugiés Montréal, a informé le comité qu'il est arrivé que son organisation, qui est signataire d'une entente de parrainage, ait été avisée par IRCC seulement la veille de l'arrivée d'un réfugié, même si le billet d'avion avait manifestement été acheté à l'avance[61]. Heureusement, le groupe constitutif de était au courant de l'heure d'arrivée. Parfois, IRCC ne transmet pas non plus de l'information en temps opportun aux réfugiés. Le comité a aussi appris qu'une famille syrienne avait été avisée seulement deux jours avant son départ pour le Canada.

Outre les problèmes de communication, le comité a appris, qu'à cause de leur sous-financement, le secteur d'établissement ce du mal à répondre aux besoins des réfugiés syriens. À ce propos, Mme Taylor a déclaré ce qui suit :

> Nous constatons les effets des compressions budgétaires de ces dernières années […] le secteur de l'établissement des immigrants n'est pas financé pour rejoindre la collectivité. Il a dû également faire face à des coupes budgétaires répétées et doit se partager des ressources limitées. Cela a réduit sa capacité à intervenir en cas de crise étant donné qu'il doit déjà répondre aux besoins malgré un sous-financement chronique[62].

De même, Mme Dench a expliqué que ces organismes se sont retrouvés dans une situation difficile; ils voulaient tous planifier au mieux, mais le manque d'argent et l'absence d'un portrait complet de la situation ont nui à leur efficacité[63].

Les porte-parole d'IRCC ont admis qu'ils continuaient d'éprouver de la difficulté à fournir en temps opportun de l'information aux fournisseurs de services, aux provinces et aux territoires, aux

---

59 Comité sénatorial permanent des droits de la personne, *Témoignages*, 1re session, 42e législature, 11 mai 2016 (Louisa Taylor, directrice, Réfugié 613). Comme on l'a déjà mentionné, les services du PAR sont des services initiaux offerts par des organismes d'aide à l'établissement, en vertu d'un contrat conclu avec IRCC, à l'arrivée du réfugié, comme le transport à partir de l'aéroport, l'hébergement temporaire, etc.

60 Comité sénatorial permanent des droits de la personne, *Témoignages*, 1re session, 42e législature, 11 mai 2016 (Gerry Mills, directrice, Opérations, Immigrant Services Association of Nova Scotia).

61 Comité sénatorial permanent des droits de la personne, mission d'étude à Montréal, 1re session, 42e législature, 31 mai 2016 (Cathy Nguyen, coordonnatrice du programme des répondants, Action Réfugiés Montréal).

62 Comité sénatorial permanent des droits de la personne, *Témoignages*, 1re session, 42e législature, 11 mai 2016 (Louisa Taylor, directrice, Réfugié 613).

63 Comité sénatorial permanent des droits de la personne, mission d'étude à Montréal, 1re session, 42e législature, 31 mai 2016 (Janet Dench, directrice exécutive, Conseil canadien pour les réfugiés).

commissions scolaires et aux collectivités. Ils ont reconnu que des ressources additionnelles, affectées exclusivement à cette fonction, étaient nécessaires pour faciliter la planification des partenaires. Selon Dawn Edlund, sous-ministre adjointe déléguée, Opérations, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, « [i]l serait important que nous disposions de plus de temps et de ressources à consacrer au fait de s'assurer que les renseignements dont nous disposons sont communiqués en temps opportun afin de permettre à d'autres partenaires du système de prévoir des choses et de se préparer à certaines choses[64] ».

Les porte-parole du Ministère ont expliqué qu'ils planifiaient et mettaient en œuvre l'initiative de réinstallation de réfugiés en simultané en raison des engagements pris par le gouvernement du Canada, et que s'ils avaient pu consacrer seulement quelques semaines de plus au début à la planification, cela aurait fait une grande différence. Ils ont aussi laissé entendre qu'il faudrait tenir compte davantage du rythme des arrivées[65].

Le comité estime qu'il y a des leçons très utiles à tirer de l'initiative de réinstallation des Syriens. Il faudrait prévoir une période de planification pour les projets de cette ampleur. De plus, des ressources doivent être mises en place dans le but précis de soutenir et d'informer les différents organismes qui travaillent avec les réfugiés et les répondants du secteur privé, ainsi que les réfugiés et les répondants eux-mêmes.

C. Les réfugiés ne sont pas tous sur un pied d'égalité

Le profil démographique des deux principaux groupes de réfugiés (RPG et RPSP) et les ressources à leur disposition diffèrent grandement, ce qui a une incidence sur la capacité d'intégration des réfugiés. Comme on l'a souligné précédemment, un certain nombre de RPSP sont prêts à commencer leur vie au Canada et ont l'appui d'un réseau de personnes qui souhaitent les aider. Par contre, des ruptures de l'engagement de parrainage par le secteur privé se produisent, et les RPSP risquent alors de se retrouver sans aucun soutien. Pour leur part, les RPG, même s'ils sont sélectionnés en raison de leur grande vulnérabilité, reçoivent en général moins de soutien que les RPSP. Il faut trouver des solutions novatrices pour s'assurer que tous puissent intégrer la société et s'entourer des systèmes de soutien sociaux dont ils ont besoin pour réussir leur vie au Canada.

1. Profil démographique des RPG et RPSP de la Syrie

Comme tous les réfugiés qui arrivent au Canada, les RPG et les RPSP syriens se heurteront à des difficultés durant le processus d'intégration. Or, les obstacles qui se dressent pour les RPG peuvent être plus grands, en raison des profils démographiques différents des deux groupes de réfugiés.

La langue et l'éducation sont deux facteurs clés de réussite pour ce qui est de l'emploi et de l'intégration sociale. Le comité s'est fait dire que les RPSP jouissent en général d'un statut socio-économique supérieur à celui des RPG, qui sont choisis parce qu'ils ont le plus besoin de protection[66]. Quelque 60 %

---

64 Comité sénatorial permanent des droits de la personne, *Témoignages*, 1re session, 42e législature, 19 octobre 2016 (Dawn Edlund, sous-ministre adjointe déléguée, Opérations, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada).

65 *Ibid*.

66 Comité sénatorial permanent des droits de la personne, mission d'étude à Montréal, 1re session, 42e législature, 31 mai 2016 (Janet Dench, directrice exécutive, Conseil canadien pour les réfugiés).

des RPSP syriens ont une connaissance de l'anglais à leur arrivée au Canada, comparativement à 10 % pour les RPG. De plus, les RPSP sont généralement plus instruits, tandis que certains RPG ne savent ni lire, ni écrire dans leur langue maternelle[67].

Les familles de RPG sont aussi souvent plus nombreuses et peuvent compter beaucoup d'enfants. Les RPSP ont souvent de la famille déjà au Canada, ce qui peut faciliter leur intégration. Comme l'a mentionné Mario J. Calla, directeur général de l'organisme de services aux immigrants COSTI, « [i]l va de soi que le réfugié parrainé par le privé, une personne célibataire qui parle déjà l'anglais, sera en mesure de trouver un emploi et de prendre son envol beaucoup plus rapidement[68] ». En revanche, le ministre a déclaré, en parlant des RPG, ce qui suit :

> Nous avons demandé aux Nations Unies de nous envoyer des personnes vulnérables et nous les avons eues. Nous les voulions, alors dans un sens, c'est une bonne chose. En revanche, il faudra peut-être plus de travail pour préparer la réussite de personnes ayant ce profil démographique[69].

2. RPG, RPSP et RDBV : Assurer un soutien adéquat pour tous

Outre les différences démographiques susmentionnées, qui peuvent avoir une grande incidence sur la facilité d'intégration des réfugiés dans la société canadienne, il importe de noter que les RPSP et les RDBV reçoivent souvent un soutien intensif des groupes de bénévoles engagés qui les parrainent. Comme l'a expliqué le Révérend Cornelius :

> Notre groupe de parrainage de réfugiés écoute le récit de nos amis récemment arrivés, nous écoutons leurs rêves et leurs espoirs futurs, puis, en plus de leur fournir un soutien pratique pour qu'ils trouvent un logement, de leur garantir et de leur fournir des services publics et des services de communication et de leur dispenser une aide liée à la multitude d'autres réalités concrètes, il s'efforce […] de réaliser leurs rêves futurs plus ambitieux[70].

À l'inverse, les RPG reçoivent un appui dans des situations précises, d'intervenants ayant de nombreux dossiers à gérer et travaillant pour des organismes d'aide à l'établissement qui mènent leurs activités en vertu d'un contrat avec IRCC. Par conséquent, ils obtiennent généralement un soutien limité. Des représentants d'organismes d'aide aux réfugiés ont informé le comité que des bénévoles dans la communauté aimeraient aider les RPG. Des groupes de parrainage privé pourraient aussi contribuer à l'établissement de ces réfugiés. Malheureusement, même si certains organismes ont créé des

---

67 Comité sénatorial permanent des droits de la personne, *Témoignages*, 1re session, 42e législature, 30 mai 2016 (Mario J. Calla, directeur général, COSTI Immigrant Services, et Bayan Khatib, membre du Conseil et responsable du Comité social, Syrian Canadian Foundation).

68 Comité sénatorial permanent des droits de la personne, *Témoignages*, 1re session, 42e législature, 30 mai 2016 (Mario J. Calla, directeur général, COSTI Immigrant Services).

69 Comité sénatorial permanent des droits de la personne, *Témoignages*, 1re session, 42e législature, 18 mai 2016 (l'hon. John McCallum, C.P., député, ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté du Canada).

70 Comité sénatorial permanent des droits de la personne, *Témoignages*, 1re session, 42e législature, 19 octobre 2016 (Révérend Brian Cornelius, président du comité des finances, Première église unie, Église unie du Canada).

programmes de jumelage entre les bénévoles et les familles de RPG, bien d'autres n'ont pas les moyens de le faire pour venir en aide aux RPG[71].

3. Rupture des engagements de parrainage : RPSP et RDBV laissés en plan

La plupart des RPSP et des RDBV sont appuyés par un réseau de personnes dévouées à leur arrivée au Canada, mais ce n'est pas toujours le cas. Il arrive parfois que les engagements de parrainage privés ne soient pas respectés et que les répondants ne remplissent pas leurs obligations financières après l'arrivée des réfugiés au Canada[72]. Le comité a appris que ces situations se produisent le plus souvent dans le contexte de la réunification des familles. Angela Keller-Herzog a rappelé au comité que les membres d'une même famille ne s'entendent pas toujours et qu'il ne faut pas être surpris que les choses ne fonctionnent pas dans le cadre d'ententes de parrainage privé, surtout lorsqu'il s'agit de personnes très vulnérables[73]. Le comité est d'accord avec Mme Keller-Herzog, lorsqu'elle affirme que la question qui s'impose est de savoir s'il y a des structures de soutien en place pour les réfugiés qui se retrouvent du jour au lendemain sans l'aide de leurs répondants.

Des témoins ont indiqué que les organismes d'établissement et d'autres groupes d'aide aux répondants peuvent apporter leur soutien et faciliter la réconciliation lorsque les relations de parrainage sont tendues[74]. Parfois, un organisme d'aide à l'établissement ou le gouvernement fédéral peut intervenir pour trouver une solution de rechange[75].

---

71 Comité sénatorial permanent des droits de la personne, *Témoignages*, 1re session, 42e législature, 11 mai 2016 (Louisa Taylor, directrice, Réfugié 613); Comité sénatorial permanent des droits de la personne, *Témoignages*, 1re session, 42e législature, 30 mai 2016 (Bayan Khatib, membre du Conseil et responsable du Comité social, Syrian Canadian Foundation).

72 Comité sénatorial permanent des droits de la personne, mission d'étude à Montréal, 1re session, 42e législature, 31 mai 2016 (Janet Dench, directrice exécutive, Conseil canadien pour les réfugiés, Jean Rodin, coordonnateur des services d'éducation, Commission scolaire de Laval, et Cathy Nguyen, coordonnatrice du programme des répondants, Action Réfugiés Montréal).

73 Comité sénatorial permanent des droits de la personne, *Témoignages*, 1re session, 42e législature, 19 octobre 2016 (Angela Keller-Herzog, organisatrice centrale, Centre d'action pour réfugiés d'Ottawa).

74 Comité sénatorial permanent des droits de la personne, *Témoignages*, 1re session, 42e législature, 19 octobre 2016 (Révérend Brian Cornelius, président du comité des finances, Première église unie, Église unie du Canada, et Saleem Spindari, gestionnaire, Projets de soutien d'établissement des réfugiés, Services aux familles et d'établissement, MOSAIC).

75 Comité sénatorial permanent des droits de la personne, *Témoignages*, 1re session, 42e législature, 18 mai 2016 (Dawn Edlund, sous-ministre adjointe déléguée, Opérations, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada); Comité sénatorial permanent des droits de la personne, *Témoignages*, 1re session, 42e législature, 19 octobre 2016 (Saleem Spindari, gestionnaire, Projets de soutien d'établissement des réfugiés, Services aux familles et d'établissement, MOSAIC).

Le comité a pris note d'une évaluation récente du programme canadien de réinstallation des réfugiés, qui a été mentionnée par des représentants du ministère durant leur témoignage[76]. Selon le rapport d'évaluation, même si les employés d'IRCC sont chargés de surveiller les répondants et les réfugiés qu'ils parrainent, il n'y a pas de « mécanisme officiel de surveillance des activités des répondants[77] ». En réponse à ce rapport, IRCC établira un plan pour « améliorer la surveillance des clients et des répondants » et « clarifier les points de contact pour les RPSP et les RDBV […] en cas de rupture de l'engagement de parrainage[78] ».

> **Il est clair qu'une communauté qui se soucie collectivement de ses membres vulnérables est une communauté plus saine et plus cohésive. Le gouvernement devrait prendre soin de promouvoir par ses politiques l'implication et la participation de la société civile.**
>
> — Mario J. Calla, directeur général, Services aux immigrants COSTI

Le comité estime que tous les intervenants du système de réinstallation des réfugiés doivent s'efforcer de répondre aux besoins des RPG et des RPSP les plus vulnérables. Il est d'accord avec l'affirmation suivante de Mme Taylor : « [L]es citoyens ont beaucoup de temps et de talents à apporter. Si les divers niveaux de gouvernement investissent de façon plus stratégique en développant ces ressources et en les utilisant en collaboration avec le secteur du parrainage et de l'établissement, cela facilitera énormément l'intégration à long terme[79]. »

Le comité souhaite ajouter un dernier mot au sujet du traitement inégal des réfugiés qui résulte de la catégorie à laquelle ils appartiennent, de leur pays d'origine et d'autres facteurs. Pour que le système canadien de réinstallation des réfugiés conserve sa crédibilité, il faut que tous les réfugiés soient traités équitablement. Souvent, le soutien que reçoivent les RPG et les RPSP varient considérablement. Certains réfugiés doivent rembourser des milliers de dollars en prêts de voyage, tandis que d'autres, pourtant dans des situations financières semblables, n'ont pas à le faire. En outre, les délais de traitement des dossiers de réfugiés provenant de différentes régions du monde varient beaucoup (on parle d'années). Le Canada ne peut pas continuer de cette façon sans ternir sa réputation de pays juste et intégré.

DIFFICULTÉS À JOINDRE LES DEUX BOUTS : COÛTS ÉLEVÉS ET FAIBLES REVENUS

Dans le cadre de son étude, le comité a entendu à maintes reprises que le soutien au revenu offert par le gouvernement fédéral aux RPG était inadéquat. Les témoins s'entendaient en général pour dire que ce soutien, qui est calculé en fonction des prestations d'aide sociale versées par les provinces, ne permet pas de répondre aux besoins essentiels des réfugiés. Des témoins ont indiqué que les montants

---

76 Comité sénatorial permanent des droits de la personne, *Témoignages*, 1re session, 42e législature, 19 octobre 2016 (Dawn Edlund, sous-ministre adjointe déléguée, Opérations, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada).

77 IRCC, *Évaluation des programmes de réinstallation (Programme des RPG, PPPR, programme mixte des RDBV et PAR)*, juillet 2016, p. 18.

78 IRCC, *Évaluation des programmes de réinstallation (Programme des RPG, PPPR, programme mixte des RDBV et PAR)*, juillet 2016, p. ix.

79 Comité sénatorial permanent des droits de la personne, *Témoignages*, 1re session, 42e législature, 11 mai 2016 (Louisa Taylor, directrice, Réfugié 613).

fournis ne suffisent pas, par exemple, à payer à la fois un loyer et de la nourriture[80]. Muhammad Rehan, directeur général du Muslim Welfare Centre de Toronto, a informé le comité que depuis l'arrivée des réfugiés syriens au Canada, le nombre de clients de la banque alimentaire a triplé, passant de 30 à 90 par jour. Cette hausse est très éprouvante pour les organisations comme la sienne qui servent de la viande halal[81]. Un récent rapport d'évaluation d'IRCC présente les résultats d'une enquête (qui n'englobait pas les réfugiés syriens) révélant que 65 % des RPG recouraient aux banques alimentaires[82].

> **Nous les bénévoles avons dû faire des pieds et des mains pour trouver de l'argent afin d'aider les gens à payer leur loyer […] Cela cause vraiment un problème énorme.**
>
> — Bayan Khatib, membre du Conseil et responsable du Comité social, Syrian Canadian Foundation

Toute solution au problème du soutien au revenu est complexe puisque le montant versé par le gouvernement fédéral est fondé sur les prestations d'aide sociale versées par les provinces. M. Calla, par exemple, a proposé que l'on s'attaque à la question non seulement pour les réfugiés, mais dans l'intérêt de tous les Canadiens[83].

A. Soutien au revenu : l'importance des prestations fiscales pour enfants

Étant donné que le soutien au revenu fédéral est très limité, l'Allocation canadienne pour enfants est extrêmement importante pour les familles de réfugiés. Le comité s'est fait dire à maintes reprises que les retards dans le versement de ces prestations (anciennement la Prestation fiscale canadienne pour enfants) ont d'importantes conséquences sur les budgets des familles de réfugiés syriens durant la période suivant immédiatement leur arrivée au Canada. Ces prestations non imposables sont versées par le gouvernement fédéral pour aider toutes les familles, et non seulement les familles de réfugiés, à subvenir aux besoins de leurs enfants. Le montant des prestations dépend du revenu. Les familles reçoivent des prestations pour les enfants âgés de moins de 18 ans, et le montant est calculé à partir des déclarations d'impôt des parents.

Les témoins ont informé le comité qu'un grand nombre de familles de réfugiés comptent sur ces prestations pour subvenir à leurs besoins de base, notamment pour se nourrir. L'allocation versée peut représenter beaucoup d'argent. Corinne Prince-St-Amand, directrice générale de l'Intégration au Bureau d'orientation relatif aux titres de compétence étrangers à IRCC, a expliqué qu'en Ontario (le montant varie selon la province ou le territoire), une famille comptant six enfants de moins de 18 ans pourrait recevoir 48 285 $ du gouvernement fédéral par année si, d'après son revenu, elle a droit au montant maximal de l'Allocation canadienne pour enfants et du crédit pour la taxe sur les biens et la taxe

---

80 Comité sénatorial permanent des droits de la personne, *Témoignages*, 1re session, 42e législature, 11 mai 2016 (Gerry Mills, directrice, Opérations, Immigrant Services Association of Nova Scotia).

81 Comité sénatorial permanent des droits de la personne, *Témoignages*, 1re session, 42e législature, 30 mai 2016 (Muhammad Rehan, directeur général, Muslim Welfare Centre of Toronto).

82 IRCC, *Évaluation des programmes de réinstallation (Programme des RPG, PPPR, programme mixte des RDBV et PAR)*, juillet 2016, p. 31.

83 Comité sénatorial permanent des droits de la personne, *Témoignages*, 1re session, 42e législature, 30 mai 2016 (Mario J. Calla, directeur général, COSTI Immigrant Services).

harmonisée[84]. Or, en raison des retards dans le traitement des dossiers, certains réfugiés doivent attendre des mois pour recevoir l'Allocation canadienne pour enfants. COSTI a également informé le comité que l'ARC demandait à ses clients « de remplir des questionnaires détaillés et de fournir des documents à l'appui, comme des bulletins d'école, des lettres du médecin ou du propriétaire de leur logement ou des factures de téléphone. Cela a pour effet de mettre de la pression sur les travailleurs sociaux, qui doivent trouver des interprètes et possiblement des accompagnateurs pour régler cette situation[85]. »

Au cours de la dernière réunion consacrée à cette étude, les représentants d'IRCC ont informé le comité qu'ils travaillent de concert avec l'Agence de revenu du Canada (ARC) pour accélérer le versement de l'Allocation canadienne pour enfants. Les résultats sont toutefois mitigés. Même s'il y a eu des améliorations, M. Calla a indiqué que les longues périodes d'attente continuent de poser un problème pour certains réfugiés auxquels vient en aide son organisation[86]. Les représentants d'IRCC gouvernement ont par ailleurs signalé un nouveau problème. Comme tous les bénéficiaires, les familles de réfugiés syriens devront produire une déclaration d'impôt pour 2016 pour permettre au gouvernement de calculer les montants auxquels elles ont droit en 2017. Les familles qui ne le feront pas cesseront de recevoir des prestations. IRCC et l'ARC collaborent à un plan pour s'assurer que les réfugiés comprennent leur obligation[87].

Le comité est heureux de constater qu'IRCC travaille à ce dossier et a pris à cœur les observations qu'il lui avait faites en juin dernier. Il s'attend à ce que les délais encore à régler dans le traitement des demandes d'allocation pour enfants des réfugiés soient rapidement résolus. Il estime aussi qu'IRCC devrait travailler avec l'ARC afin de réduire le plus possible les documents additionnels requis pour vérifier l'admissibilité des réfugiés à l'Allocation canadienne pour enfants.

B. Coût élevé des logements

Pour bien des réfugiés, en particulier les familles nombreuses qui s'installent dans de grands centres urbains, il est difficile de trouver un logement abordable. C'est pour cette raison qu'un grand nombre des RPG arrivés entre le 4 novembre 2015 et le 29 février 2016 ont été logés plus longtemps que prévu dans des hôtels, cet arrangement ayant duré des mois dans certains cas. Durant cette période, les familles étaient confinées dans de petites chambres d'hôtel conçues pour de courts séjours.

Dans certaines villes, comme Montréal, les restrictions municipales touchant l'accès au logement subventionné viennent parfois compliquer la situation. Mazen Houdeib, directeur général du Regroupement des organismes du Montréal ethnique pour le logement (ROMEL), a expliqué au comité que même si elle dispose d'une vaste base de données sur les logements abordables, son organisation

---

84 Comité sénatorial permanent des droits de la personne, *Témoignages*, 1re session, 42e législature, 19 octobre 2016 (Corinne Prince-St-Amand, directrice générale, Intégration-Bureau d'orientation relatif aux titres de compétence étrangers, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada). Toute famille au Canada dont le revenu est inférieur à 30 000 $ peut demander le Crédit pour la taxe sur les produits et services/taxe de vente harmonisée en plus de recevoir l'Allocation canadienne pour enfants.

85 Mario Calla, COSTI Immigrant Services, mémoire, 9 novembre 2016.

86 Mario Calla, COSTI Immigrant Services, mémoire, 9 novembre 2016.

87 Comité sénatorial permanent des droits de la personne, *Témoignages*, 1re session, 42e législature, 19 octobre 2016 (Dawn Edlund, sous-ministre adjointe déléguée, Opérations, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada).

avait de la difficulté à trouver des logements pour le grand nombre de réfugiés syriens arrivés en même temps, étant donné qu'à Montréal, il faut résider un an dans la ville pour avoir droit à des subventions locatives et à un logement social. M. Houdeib s'inquiétait du fait que les réfugiés vivent entassés en raison du manque de logements abordables. Le comité a également été mis au courant des pratiques illégales de certains locateurs à Montréal, qui signaient des baux multiples pour le même logement et demandaient jusqu'à un an de loyer d'avance. M. Houdeib a recommandé que des subventions au logement soient accordées aux réfugiés dès leur arrivée et que l'on investisse davantage dans le logement subventionné en général[88].

Le comité a été heureux d'apprendre que des progrès avaient été réalisés. Le 19 octobre 2016, des représentants ministériels ont indiqué que tous les réfugiés arrivés avant la fin de février avaient maintenant un logement permanent[89].

C. Incidence du Programme de prêts aux immigrants

Le gouvernement du Canada prête de l'argent aux réfugiés pour les aider à couvrir leurs frais de voyage vers le Canada. Les réfugiés doivent commencer à rembourser ces prêts 30 jours après leur arrivée au Canada et disposent d'une période allant d'un an à six ans, selon le montant, pour rembourser le tout et les intérêts courus. La personne peut demander que l'on diffère le paiement du prêt pour une période maximale de 24 mois ou que l'on examine les modalités de remboursement si le remboursement lui occasionne des difficultés financières[90].

Le gouvernement du Canada a levé cette obligation pour les réfugiés syriens arrivés entre le 4 novembre 2015 et le 29 février 2016, mais les réfugiés syriens arrivés avant ou après cette date, ainsi que ceux provenant de régions autres que le Liban, la Jordanie et la Turquie sont encore tenus de rembourser les sommes prêtées[91]. Les réfugiés non syriens doivent rembourser le prêt, peu importe leur date d'arrivée[92]. Selon Mme Mills, cette mesure crée un système d'établissement des réfugiés « à deux vitesses[93] ».

---

88 Comité sénatorial permanent des droits de la personne, mission d'étude à Montréal, 1re session, 42e législature, 31 mai 2016 (Mazen Houdeib, directeur général, ROMEL).

89 Comité sénatorial permanent des droits de la personne, *Témoignages*, 1re session, 42e législature, 19 octobre 2016 (Dawn Edlund, sous-ministre adjointe déléguée, Opérations, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada).

90 Art. 291(2) du *Règlement sur l'immigration et la protection des réfugiés*, DORS/2002-227.

91 Comité sénatorial permanent des droits de la personne, mission d'étude à Montréal, 1re session, 42e législature, 31 mai 2016 (Cathy Nguyen, coordonnatrice du programme des répondants, Action Réfugiés Montréal).

92 Comité sénatorial permanent des droits de la personne, *Témoignages*, 1re session, 42e législature, 11 mai 2016 (Gerry Mills, directrice, Opérations, Immigrant Services Association of Nova Scotia).

93 *Ibid*.

De nombreux témoins ont critiqué le Programme de prêts aux immigrants et la décision injuste de lever l'obligation de rembourser pour certains, mais pas pour d'autres. Selon M. Vadala, le prêt « ne fait qu'appauvrir encore plus un groupe qui est déjà confronté à des problèmes financiers importants[94] ». Comme l'a indiqué M. Spindari, les réfugiés peuvent rembourser les prêts de voyage :

> et la plupart des gens qui ont reçu ce montant arrivent à le rembourser, mais ils doivent pour cela couper ailleurs. Ils ont utilisé les subventions pour frais de garde d'enfants qu'ils touchent, de façon à faire ces paiements. La volonté est là. Ils font cela. Mais, étant donné que nous considérons que tout ce programme est un programme humanitaire, si le prêt était supprimé, cela faciliterait leur transition et leur intégration et leur établissement dans leur collectivité[95].

Janet Dench a également mentionné que l'inégalité de traitement créait des tensions et des malaises parmi les différents groupes de réfugiés[96].

Le comité est très préoccupé par le fait que le remboursement de ces prêts empêche les réfugiés de payer l'essentiel, les rend plus vulnérables et accroît le risque de pauvreté pour leurs enfants. Cette obligation les force à accepter n'importe quel emploi plutôt que de suivre des cours de langue. De plus, les prêts ajoutent un stress à une population qui est déjà très vulnérable en raison des traumatismes subis, des inquiétudes pour leurs proches encore en Syrie et de la nécessité d'intégrer une société complètement différente. Il était déchirant d'entendre le témoignage de réfugiés en larmes, qui nous demandaient comment ils pouvaient bien rembourser les billets d'avion de leur famille en plus de payer leur loyer, leur épicerie et d'autres bien essentiels.

Cela me rappelle une blague qui circule dans les milieux du parrainage et qui va comme suit : « Comment accueillons-nous les réfugiés au Canada? Avec des dettes. »

— Malaz Sebai, membre du conseil, Lifeline Syria

Le comité a été satisfait d'apprendre des porte-parole d'IRCC que les frais pour les examens médicaux et les services médicaux préalables au départ avaient été abolis pour la première fois pour les réfugiés syriens. Ces frais seront abolis pour tous réfugiés réinstallés à compter d'avril 2017. Ce sont là des pas importants, mais insuffisants. Il faut faire davantage pour alléger le fardeau que représentent les prêts

---

94 Comité sénatorial permanent des droits de la personne, *Témoignages*, 1re session, 42e législature, 30 mai 2016 (Alexander Vadala, coordonnateur principal, Politique et recherche, Conseil ontarien des agences servant les immigrants).

95 Comité sénatorial permanent des droits de la personne, *Témoignages*, 1re session, 42e législature, 19 octobre 2016 (Saleem Spindari, gestionnaire, Projets de soutien d'établissement des réfugiés, Services aux familles et d'établissement, MOSAIC).

96 Comité sénatorial permanent des droits de la personne, mission d'étude à Montréal, 1re session, 42e législature, 31 mai 2016 (Janet Dench, directrice exécutive, Conseil canadien pour les réfugiés, et Cathy Nguyen, coordonnatrice du programme des répondants, Action Réfugiés Montréal).

de voyage. Nous avons appris avec plaisir qu'IRCC avait évalué le programme de prêts en 2015 et qu'il élabore actuellement des options stratégiques pour le ministre[97].

LES CLÉS DU SUCCÈS DE L'INTÉGRATION

Dans le cadre de cette étude, il est ressorti clairement pour le comité qu'une plus grande attention doit être portée à certaines questions si l'on veut que les réfugiés syriens s'intègrent bien à la société canadienne. Ces questions sont la formation linguistique, l'emploi, la formation et l'éducation, les services de santé mentale, les programmes spécialisés de lutte contre la violence envers les femmes et les programmes de réunification des familles au Canada.

Les témoins ont souligné l'importance, pour les intervenants des secteurs public et privé, de réaliser une « analyse comparative entre les sexes plus » (ACS+) de tous les programmes de réinstallation, et ce, aux étapes de la planification, de la mise en œuvre et de l'évaluation. Une telle analyse permet aux organismes qui fournissent des services aux réfugiés syriens et aux autres nouveaux venus d'examiner « les répercussions potentielles des politiques, des programmes et des initiatives sur différents groupes de femmes, d'hommes, de filles et de garçons, en tenant compte du genre et d'autres facteurs identitaires[98] ». Le comité estime qu'IRCC, de concert avec Condition féminine Canada, peut jouer un rôle précieux en aidant les organismes partenaires, ainsi que les gouvernements provinciaux et territoriaux, à intégrer une ACS+ à leurs processus décisionnels.

A. Formation linguistique des adultes : les femmes ne doivent pas être laissées pour compte

Comme on l'a mentionné précédemment, certains RPG et RPSP ne peuvent parler ni anglais, ni français. L'accès à une formation linguistique est donc essentiel à leur bonne intégration dans la société canadienne. Le ministre a d'ailleurs déclaré qu'il s'agit d'une « priorité de premier ordre » pour son ministère[99]. Des représentants d'IRCC ont informé le comité que 64 % des réfugiés syriens admissibles vivant à l'extérieur du Québec (6 100 personnes) étaient inscrits à des cours de langue financés par IRCC à la fin août 2016. Si l'on tient compte des autres programmes de formation linguistique, comme les cours financés par les provinces et les cours de conversation, 95 % des RPG et 79 % des RPSP reçoivent une formation linguistique quelconque. La demande de cours de langue financés par le gouvernement fédéral demeure élevée, et le Ministère s'attend à ce que le nombre de réfugiés syriens inscrits à ces cours augmente en raison du financement supplémentaire accordé[100].

Il reste toutefois des problèmes à régler. Zena Al Hamdan, gestionnaire de programmes au Centre communautaire arabe de Toronto, a expliqué qu'à l'extérieur des grands centres urbains, par exemple dans les comtés de Grey et de Bruce (en Ontario) où résident un certain nombre de réfugiés syriens parrainés par le secteur privé, il n'y a pas de cours d'anglais pour débutants[101]. À Montréal, les réfugiés

---

97 Comité sénatorial permanent des droits de la personne, *Témoignages*, 1re session, 42e législature, 19 octobre 2016 (Dawn Edlund, sous-ministre adjointe déléguée, Opérations, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada).

98 Gouvernement du Canada, *ACS+, Analyse comparative entre les sexes plus*.

99 Comité sénatorial permanent des droits de la personne, *Témoignages*, 1re session, 42e législature, 18 mai 2016 (l'hon. John McCallum, C.P., député, ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté du Canada).

100 Comité sénatorial permanent des droits de la personne, *Témoignages*, 1re session, 42e législature, 19 octobre 2016 (Dawn Edlund, sous-ministre adjointe déléguée, Opérations, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada).

101 Comité sénatorial permanent des droits de la personne, *Témoignages*, 1re session, 42e législature, 30 mai 2016 (Zena Al Hamdan, gestionnaire de programmes, Arab Community Centre of Toronto).

ont exprimé leur exaspération au sujet des délais d'attente pour les cours de français, car cela retarde leur intégration, notamment la recherche d'emplois[102].

Abondant dans le même sens, Mme Al Hamdan a informé le comité que bien des réfugiés syriens sont des gens de métier, un secteur en pleine expansion au Canada, mais que ceux-ci ne réussissent pas à se trouver du travail parce que leurs connaissances linguistiques sont limitées. Un témoin a expliqué que son groupe de parrainage fait participer les réfugiés à des activités de bénévolat pour leur permettre d'acquérir de l'expérience de travail et de mettre en pratique leurs connaissances linguistiques. Or, les pratiques novatrices de ce genre sont plutôt rares[103]. Sans formation linguistique adéquate, les réfugiés ne pourront pas aller de l'avant avec leur vie au Canada[104].

Comme on l'a déjà mentionné, un grand nombre de réfugiés syriens sont arrivés au Canada avec de jeunes enfants. Par conséquent, un parent, habituellement la mère, reste au foyer pour prendre soin des enfants pendant que l'autre suit des cours de langue. En l'absence de services de garde, bien des réfugiées ne sont pas en mesure de participer à des programmes de formation linguistique. Le comité s'est fait dire que le manque de services de garde a des conséquences pour les femmes et les enfants. Mme Mills a expliqué que les enfants qui grandissent dans un ménage où personne ne parle anglais ou français sont désavantagés à leur entrée à l'école. Précisant que son organisme d'aide à l'établissement, qui est le seul fournisseur de services du PAR en Nouvelle-Écosse, offre ses services à des familles syriennes prises en charge par le gouvernement, notamment à 136 enfants de moins de cinq ans, Mme Mills a déclaré ce qui suit :

> Nous n'avons pas suffisamment de services de garderie rattachés au programme d'apprentissage de la langue. Nous avons 39 bébés, c'est-à-dire des enfants de moins de 18 mois. À moins de leur offrir des services de garderie, tous ces enfants auront une très faible connaissance de l'anglais lorsqu'ils iront à l'école[105].

Pour veiller à ce que les réfugiées syriennes ne soient pas privées de la possibilité d'occuper un emploi et de participer à la vie communautaire, il faut que des services de garde soient offerts en combinaison avec les cours de langue. Malheureusement, ce n'est pas le cas pour certains programmes de formation linguistique financés par les provinces. Ces services sont offerts pour les cours d'anglais financés par le gouvernement fédéral, mais il est difficile d'y accéder, car les places sont limitées[106].

---

102 Comité sénatorial permanent des droits de la personne, visite du CARI St-Laurent, à Montréal, 1re session, 42e législature, 31 mai 2016 (réfugiés).

103 Comité sénatorial permanent des droits de la personne, *Témoignages*, 1re session, 42e législature, 19 octobre 2016 (Révérend Brian Cornelius, président du comité des finances, Première église unie, Église unie du Canada).

104 Comité sénatorial permanent des droits de la personne, visite du CARI St-Laurent, à Montréal, 1re session, 42e législature, 31 mai 2016 (réfugiés).

105 Comité sénatorial permanent des droits de la personne, *Témoignages*, 1re session, 42e législature, 11 mai 2016 (Gerry Mills, directrice, Opérations, Immigrant Services Association of Nova Scotia).

106 Comité sénatorial permanent des droits de la personne, *Témoignages*, 1re session, 42e législature, 30 mai 2016 (Mario J. Calla, directeur général, COSTI Immigrant Services).

Il n'y a pas suffisamment de services de garderie pour les cours de langue et ce sont surtout les femmes qui vont en pâtir.

— Louisa Taylor, directrice, Réfugié 613

Les représentants d'IRCC ont informé le comité qu'ils sont au courant de la situation et qu'ils travaillent avec des fournisseurs de services pour la corriger. Or, le comité estime qu'il faut agir plus rapidement. Les cours de langue offrent non seulement aux réfugiés la possibilité d'acquérir une langue, mais aussi une occasion d'intégration sociale et culturelle. Le manque de places dans les garderies durant les cours de langue représente une occasion perdue d'intégration pour les mères et leurs jeunes enfants.

B. Trouver un emploi : un défi de taille, mais essentiel à relever pour s'intégrer

Les réfugiés entendus par le comité ont exprimé le désir de travailler et de subvenir à leurs besoins. Puisque les réfugiés obtiennent le statut de résident permanent à leur arrivée, ils ont accès aux mêmes possibilités d'emploi que les autres résidents permanents.

Tout comme la langue, l'éducation et l'expérience de travail sont essentielles si l'on veut obtenir un emploi au Canada. Certains réfugiés syriens ont fait des études postsecondaires et ont une expérience de travail dans leur domaine, mais comme d'autres nouveaux venus au Canada, ils ont de la difficulté à faire reconnaître leurs compétences.

Certains réfugiés syriens ont trouvé un emploi, surtout des RPSP. IRCC mène actuellement une évaluation visant à déterminer comment s'intègrent les réfugiés syriens arrivés avant mars 2016. Parmi les RPSP ayant participé à l'évaluation, plus de la moitié avaient déjà trouvé un emploi. Par contre, le taux d'emploi chez les RPG, qui maîtrisent beaucoup moins bien la langue en général, était seulement de 12 %. Selon les représentants d'IRCC, cela peut sembler peu, mais « c'est un bon premier pas[107] ».

Le comité a été satisfait d'apprendre que certains répondants privés trouvent des moyens originaux d'aider les réfugiés qu'ils parrainent à acquérir une expérience de travail au Canada. Le révérend Cornelius a décrit les efforts déployés par des groupes de l'Église Unie pour créer des débouchés d'emploi pour les réfugiés qu'ils parrainent. Un tel groupe a formé un partenariat avec une entreprise locale, qui a créé un poste d'une durée de deux mois pour un réfugié, et c'est le groupe qui payait une partie du salaire. Ce groupe a bon espoir qu'un poste permanent sera créé pour le réfugié après cette période[108].

Le fait de détenir un emploi et de pouvoir subvenir aux besoins de sa famille est une grande source de fierté pour les réfugiés. Le comité a été frappé par l'enthousiasme des réfugiés syriens à l'idée de trouver un emploi et souhaite à chacun d'entre eux d'avoir bientôt cette possibilité. Il faut encourager la mise en place d'initiatives novatrices, comme celle du groupe de parrainage de l'Église Unie décrite plus haut.

---

[107] Comité sénatorial permanent des droits de la personne, *Témoignages*, 1re session, 42e législature, 19 octobre 2016 (Dawn Edlund, sous-ministre adjointe déléguée, Opérations, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada).

[108] Comité sénatorial permanent des droits de la personne, *Témoignages*, 1re session, 42e législature, 19 octobre 2016 (Révérend Brian Cornelius, président du comité des finances, Première église unie, Église unie du Canada).

1. Reconnaissance des études et de l'expérience de travail à l'étranger

Plusieurs témoins ont informé le comité que souvent, les études et les titres des réfugiés syriens, comme ceux d'un grand nombre de nouveaux venus au Canada, ne sont pas reconnus. Même si les organismes de réglementation des professions ont de bonnes raisons d'appliquer des processus d'accréditation rigoureux, une accréditation plus rapide des professionnels d'expérience permettrait aux réfugiés hautement qualifiés de trouver des emplois dans leur domaine[109]. En l'absence de tels programmes, le Canada gaspille les talents de « gens hautement qualifiés, qui représentent un capital humain pour l'économie canadienne[110] ». En outre, l'Alliance canadienne pour l'aide aux Syriens a informé le comité que les réfugiés ont besoin de plus d'informations sur la marche à suivre pour faire reconnaître leurs études, sur le niveau des établissements où ils doivent s'inscrire ainsi que sur les étapes à suivre pour effectuer des études postsecondaires, le tout sur un seul site Web dans la mesure du possible[111].

C. Expérience des enfants et des jeunes

Les enfants syriens qui arrivent cette année grandiront au Canada et contribueront tout au long de leur vie à l'édification de notre pays. L'éducation est essentielle à la réussite de ces enfants dans leur nouveau pays.

À quelques exceptions près, les témoins ont parlé en termes positifs du soutien offert pour ce qui est de l'éducation des enfants. Les écoles ont réussi à composer avec l'afflux d'étudiants, et les enfants sont absolument ravis de pouvoir enfin aller à l'école. Le bonheur des enfants retentit sur toute la famille.

Les provinces n'ont ménagé aucun effort pour permettre aux enfants de fréquenter une école dès leur arrivée. À Laval, au Québec, par exemple, Isabelle Beaudry, directrice adjointe à la Commission scolaire de Laval, a informé le comité que la commission avait entrepris un travail de coordination dès qu'elle avait appris que ses écoles accueilleraient un nombre important de réfugiés syriens[112]. Même si elle ne s'attendait pas à devoir coordonner l'arrivée de 300 nouveaux élèves syriens, soit plus que toute autre commission scolaire au Québec, ces premiers efforts lui ont permis de mobiliser des ressources. La commission a dû créer 21 nouveaux groupes et rassembler les enseignants et le matériel requis[113]. La commission a également offert une formation aux enseignants pour les aider à gérer différents problèmes, notamment les difficultés d'apprentissage et les troubles de santé mentale. En juin 2016, la Commission scolaire de Laval évaluait le coût de ces mesures à quelque 1,7 million de dollars. Elle se demandait si un financement adéquat serait en place pour lui permettre de continuer à offrir le même niveau de soutien aux élèves réfugiés au cours de la prochaine année scolaire[114]. Le comité espère que

---

109 Comité sénatorial permanent des droits de la personne, *Témoignages*, 1re session, 42e législature, 30 mai 2016 (Bayan Khatib, membre du Conseil et responsable du Comité social, Syrian Canadian Foundation, et Zena Al Hamdan, gestionnaire de programmes, Arab Community Centre of Toronto).

110 *Ibid.* (Zena Al Hamdan).

111 Comité sénatorial permanent des droits de la personne, mission d'étude à Montréal, 1re session, 42e législature, 31 mai 2016.

112 Comité sénatorial permanent des droits de la personne, mission d'étude à Montréal, 1re session, 42e législature, 31 mai 2016 (Isabelle Beaudry, directrice adjointe, Organisation et transport scolaire, Commission scolaire de Laval).

113 Comité sénatorial permanent des droits de la personne, mission d'étude à Montréal, 1re session, 42e législature, 31 mai 2016 (Jean Rodin, coordonnateur des services d'éducation, Commission scolaire de Laval).

114 *Ibid*.

les gouvernements provinciaux et les localités pourront continuer à apporter le soutien actuellement offert aux enfants syriens afin d'assurer leur réussite à long terme.

Bien que l'éducation relève de la compétence des provinces au Canada, le gouvernement fédéral déploie aussi des efforts afin de promouvoir l'intégration des jeunes et des enfants dans les quelque 3 000 écoles qui accueillent un nombre élevé d'immigrants et de réfugiés, et ce par l'entremise du programme des Travailleurs de l'établissement dans les écoles. Ce programme vise à offrir des services adaptés à la culture et des conseils à court terme sur l'établissement, l'éducation et la santé mentale. De plus, des séances d'orientation sont offertes aux nouveaux venus avant le début de l'école pour préparer les nouveaux élèves à leur transition vers le système scolaire canadien[115].

En revanche, plusieurs témoins s'inquiétaient de la situation des adolescents et des jeunes adultes (les témoins parlaient de « jeunes »), notamment du manque de programmes parascolaires pour jeunes[116]. De son expérience avec d'autres groupes de réfugiés, COSTI a appris que les jeunes éprouvent le plus de difficultés à s'intégrer parce qu'ils sont à un âge vulnérable du point de vue développemental. Les jeunes doivent composer avec les traumatismes de la guerre et apprendre très rapidement à s'adapter à une nouvelle culture. Certains ne trouvent jamais leur place dans la société canadienne. COSTI a constaté que les jeunes de ce groupe d'âge ont besoin de programmes adaptés à eux pour assurer leur réussite future au Canada[117].

N'oublions pas les jeunes. Nous avons parlé des tout-petits, de moins de 5 ans, mais nous ne devons pas oublier les jeunes. Nous devons rejoindre les jeunes, ceux qui ont 18, 19 et 20 ans. Nous avons des jeunes de 21 ans avec deux enfants et qui fréquentent l'école secondaire. Ils ont cessé de fréquenter l'école depuis trois ans. Ce n'est tout simplement pas l'endroit qui leur convient.

— Gerry Mills, directrice, Opérations, Immigrant Services Association of Nova Scotia (ISANS)

D. Santé mentale : une intervention adéquate est nécessaire pour aider les réfugiés à se remettre de leurs traumatismes

Le comité a entendu que l'arrivée des réfugiés syriens avait fait ressortir certaines lacunes dans les services de soins de santé offerts aux réfugiés. Les témoins ont surtout parlé de santé mentale, mais ils ont aussi soulevé d'autres problèmes liés à la santé en général. Par exemple, le Programme fédéral de santé intérimaire (PFSI), qui permet de fournir des services de santé de base aux réfugiés réinstallés jusqu'à ce qu'ils soient couverts par les programmes d'assurance-maladie des provinces et territoires ainsi que d'autres services durant la période de parrainage, couvre aussi certains soins dentaires. Ces

---

115 Comité sénatorial permanent des droits de la personne, *Témoignages*, 1re session, 42e législature, 19 octobre 2016 (Dawn Edlund, sous-ministre adjointe déléguée, Opérations, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada).

116 Comité sénatorial permanent des droits de la personne, *Témoignages*, 1re session, 42e législature, 18 mai 2016 (Corinne Prince-St-Amand, directrice générale, Intégration-Bureau d'orientation relatif aux titres de compétence étrangers, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada).

117 Comité sénatorial permanent des droits de la personne, visite de COSTI Immigrant Services, Toronto, 1re session, 42e législature, 30 mai 2016; Clubs garçons et filles du Canada, *Étude sur l'intégration des réfugiés syriens nouvellement arrivés – Mémoire au Comité sénatorial permanent des droits de la personne*, mémoire, mai 2016.

soins, payés par IRCC, sont administrés par la Croix Bleue Medavie. Le comité a été consterné d'apprendre que des réfugiés doivent parfois attendre « pendant des mois une réponse de l'assureur relativement aux préapprobations requises pour faire faire certains travaux de base, comme l'obturation de caries[118] ». Le comité encourage fortement IRCC à mener une enquête pour s'assurer que ses partenaires du secteur privé respectent en temps opportun leurs obligations envers les clients réfugiés.

On s'attend, dans les années à venir, à ce que la santé mentale devienne un grave problème pour un petit nombre de réfugiés syriens. Se fondant sur ce que l'on sait des autres populations de réfugiés, y compris ceux du Rwanda, du Cambodge, du Congo et du Vietnam, Dr Meb Rashid, directeur médical de la clinique Crossroads à l'hôpital Women's College et professeur adjoint du Département de médecine familiale et communautaire (DMFC) de l'Université de Toronto, a déclaré que 80 à 90 % des réfugiés syriens s'en sortiront sans trop de problèmes de santé mentale[119]. Le défi consiste à créer un milieu où les 10 à 20 % qui restent se sentent suffisamment à l'aise pour parler de leurs problèmes.

IRCC a informé le comité qu'il cherche à dépister les problèmes de santé mentale lors de l'examen médical aux fins de l'immigration. Le cas échéant, les réfugiés sont dirigés vers des collectivités où ils pourront obtenir des services de soutien. Selon les porte-parole d'IRCC, le PFSI couvre les services de psychothérapeutes privés, lorsque c'est un médecin qui le prescrit, ainsi que les médicaments sur ordonnance auxquels ont droit les Canadiens qui touchent des prestations d'aide sociale[120].

De plus, le ministère travaille avec des fournisseurs de services pour intégrer aux cours de langue destinés aux femmes des interventions axées sur la santé mentale. Un projet pilote a aussi été mis en place pour les hommes. Des séances de thérapie par l'art ont été offertes aux enfants, et ce pendant que les réfugiés vivaient encore à l'hôtel, dans le but de déceler les troubles de santé mentale. Les porte-parole d'IRCC ont également informé le comité que le ministère collaborait avec des organisations afin de mettre sur pied des programmes pour aider leur personnel à cerner les problèmes de santé mentale et les indicateurs de violence familiale[121]. M. Vadala a informé le comité qu'OCASI offrait aux travailleurs de première ligne, en collaboration avec ses organismes membres, une formation sur le dépistage des traumatismes et les troubles de santé mentale chez les réfugiés[122]. Bien que les troubles de santé mentale puissent être liés aux traumatismes subis pendant la guerre ou aux difficultés vécues en tant que réfugiés dans d'autres pays, il ne faut pas oublier que l'intégration dans la société canadienne peut aussi causer des difficultés pour certains réfugiés[123].

---

118 Comité sénatorial permanent des droits de la personne, *Témoignages*, 1re session, 42e législature, 19 octobre 2016 (Angela Keller-Herzog, organisatrice centrale, Centre d'action pour réfugiés d'Ottawa).

119 Comité sénatorial permanent des droits de la personne, *Témoignages*, 1re session, 42e législature, 30 mai 2016 (Dr Meb Rashid, directeur médical, clinique Crossroads, hôpital Women's College, et professeur adjoint, DMFC, Université de Toronto, à titre personnel).

120 Comité sénatorial permanent des droits de la personne, *Témoignages*, 1re session, 42e législature, 19 octobre 2016 (Dawn Edlund, sous-ministre adjointe déléguée, Opérations, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada).

121 *Ibid*.

122 Comité sénatorial permanent des droits de la personne, *Témoignages*, 1re session, 42e législature, 30 mai 2016 (Alexander Vadala, coordonnateur principal, Politique et recherche, Conseil ontarien des agences servant les immigrants).

123 Comité sénatorial permanent des droits de la personne, *Témoignages*, 1re session, 42e législature, 19 octobre 2016 (Angela Keller-Herzog, organisatrice centrale, Centre d'action pour réfugiés d'Ottawa).

Juste après leur arrivée, les immigrants sont souvent au comble du bonheur, et les troubles mentaux ne se déclarent que plusieurs mois plus tard. Il faut que nous nous préparions à les soigner.

— Dr Meb Rashid, directeur médical, clinique Crossroads, hôpital Women's College, et professeur adjoint, DMFC, Université de Toronto, à titre personnel

Selon Dr Rashid, les problèmes de santé mentale qui ont été décelés sont peu nombreux « par rapport au nombre réel de cas[124] ». À son avis, il est essentiel de mettre en contact les réfugiés avec des médecins de famille et d'autres fournisseurs de soins primaires pour déceler et soigner rapidement les troubles de santé mentale. Dr Rashid estime que cette mise en contact avec les services de soins primaires constitue un point faible dans la région de Toronto et qu'il faut y accorder plus d'attention. Dr Rashid a aussi insisté sur les bienfaits thérapeutiques de l'intégration à la société canadienne :

> La santé mentale des gens fait un bond énorme lorsqu'ils trouvent un emploi, qu'ils terminent leurs études, qu'ils maîtrisent le français ou l'anglais, qu'ils retrouvent leur identité personnelle; ne sous-estimons pas ces éléments en traitant les troubles mentaux de cette population[125].

Le comité n'est pas convaincu que le Canada est fin prêt à aider les réfugiés qui éprouveront des problèmes de santé mentale dans les mois et années à venir. Selon les témoins, le manque de psychiatres et de ressources en santé mentale, les barrières linguistiques et les normes culturelles sont autant de facteurs qui peuvent retarder ou empêcher l'accès aux services de santé mentale[126]. Selon les données sur l'utilisation du PFSI, peu de réfugiés ont recours aux services de santé mentale offerts dans le cadre du programme, mais il se peut qu'ils obtiennent des services par l'entremise des programmes provinciaux et territoriaux. IRCC ne dispose tout simplement pas assez d'information[127].

[M]ême si certains souffrent de dépression ou du trouble de stress post-traumatique, leur intégration constitue un élément important de leur traitement.

— Dr Meb Rashid, directeur médical, clinique Crossroads, hôpital Women's College, et professeur adjoint, DMFC, Université de Toronto, à titre personnel

---

124 Comité sénatorial permanent des droits de la personne, *Témoignages*, 1re session, 42e législature, 30 mai 2016 (Dr Meb Rashid, directeur médical, clinique Crossroads, hôpital Women's College, et professeur adjoint, DMFC, Université de Toronto, à titre personnel).

125 *Ibid*.

126 Comité sénatorial permanent des droits de la personne, *Témoignages*, 1re session, 42e législature, 19 octobre 2016, Dr Asmat Khan, à titre personnel); Comité sénatorial permanent des droits de la personne, *Témoignages*, 1re session, 42e législature, 30 mai 2016 (Dr Meb Rashid, directeur médical, clinique Crossroads, hôpital Women's College, et professeur adjoint, DMFC, Université de Toronto, à titre personnel).

127 Comité sénatorial permanent des droits de la personne, *Témoignages*, 1re session, 42e législature, 19 octobre 2016 (Dawn Edlund, sous-ministre adjointe déléguée, Opérations, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada).

Il importe de mieux comprendre comment l'on peut favoriser la bonne santé mentale des réfugiés d'une manière qui tient compte des différences culturelles et d'encourager les personnes souffrantes à demander de l'aide. Le comité est d'accord avec Mme Keller-Herzog, selon qui le fait « de créer ces accès, ces tremplins et ces filets de sécurité pour les personnes à risque est un investissement important que le Canada doit faire » pour assurer l'intégration des nouveaux arrivés dans la société canadienne et éviter les problèmes au cours des générations à venir[128]. Bien que les soins de santé relèvent surtout de la compétence des provinces, le gouvernement du Canada peut, par l'entremise de programmes comme le PFSI et d'investissements dans l'aide à l'établissement, jouer un rôle important en vue d'améliorer l'approche du Canada en matière de santé mentale des réfugiés.

E. Lutter contre la violence envers les femmes : des interventions spécialisées sont nécessaires

Des témoins ont attiré l'attention du comité sur les problèmes de violence sexiste parmi la population des réfugiés syriens. Mme Keller-Herzog a fait observer que « l'intégration à la vie au Canada, où les rôles sexuels sont différents, peut créer des tensions familiales au sein des ménages et au sein de la famille, et nous craignons que, sans soutien, ces tensions puissent s'exprimer sous forme de violence contre les femmes[129] ». Dr Rashid a indiqué au comité que « les réfugiées subissent de la violence sexuelle, même avant d'avoir immigré, une violence pas nécessairement infligée par un partenaire intime, mais parfois utilisée dans le contexte de la guerre[130] ».

Les témoins ont pris soin de préciser que la violence familiale est un problème qui touche tous les groupes de la population et que les ressources et services pour la lutte contre la violence familiale sont limités dans l'ensemble de la population canadienne[131]. Selon eux, la situation se complique lorsque « les patientes parlent mal l'anglais ou le français, quand elles viennent d'arriver au pays, quand elles ont des enfants à élever[132] ». Ils ont insisté sur l'importance de tenir des activités d'information et de rayonnement et d'y consacrer les ressources nécessaires pour assurer la sécurité des populations de réfugiés vulnérables.

Les réfugiés, hommes et femmes, ont besoin d'avoir accès à des interventions adaptées à leur situation pour prévenir et combattre la violence au foyer. Par exemple, Mme Al Hamdan a informé le comité qu'il

---

128 Comité sénatorial permanent des droits de la personne, *Témoignages*, 1re session, 42e législature, 19 octobre 2016 (Angela Keller-Herzog, organisatrice centrale, Centre d'action pour réfugiés d'Ottawa).

129 Comité sénatorial permanent des droits de la personne, *Témoignages*, 1re session, 42e législature, 19 octobre 2016 (Angela Keller-Herzog, organisatrice centrale, Centre d'action pour réfugiés d'Ottawa).

130 Comité sénatorial permanent des droits de la personne, *Témoignages*, 1re session, 42e législature, 30 mai 2016 (Dr Meb Rashid, directeur médical, clinique Crossroads, hôpital Women's College, et professeur adjoint, DMFC, Université de Toronto, à titre personnel).

131 Comité sénatorial permanent des droits de la personne, *Témoignages*, 1re session, 42e législature, 30 mai 2016 (Bayan Khatib, membre du Conseil et responsable du Comité social, Syrian Canadian Foundation, et Dr Meb Rashid, directeur médical, clinique Crossroads, hôpital Women's College, et professeur adjoint, DMFC, Université de Toronto, à titre personnel).

132 *Ibid.* (Dr Meb Rashid).

faut s'assurer que les réfugiées, y compris celles de Syrie, comprennent qu'elles ne perdront pas leur statut au Canada si elle quitte un époux ou un partenaire violent[133].

Le comité a été satisfait d'apprendre que des efforts sont en cours pour mettre ces femmes vulnérables en contact avec des services offerts dans leur propre langue. Par exemple, à Toronto, un centre pour femmes « fournit des services de counseling et de soutien adaptés à la culture et à la langue » aux nouvelles arrivantes, en particulier des réfugiées syriennes, pour les aider « à obtenir les renseignements pertinents afin qu'elles comprennent le cycle de la violence. Des employés sont là pour les aider à établir des plans de sécurité, leur indiquer comment s'y retrouver dans le système judiciaire et leur montrer comment obtenir les bons services médicaux et sociaux[134]. » Dr Rashid a fait observer que les professionnels de santé et d'autres intervenants peuvent également diriger les personnes vers des services de soutien lorsqu'ils rencontrent des survivantes de violence familiale[135]. Cela dit, le comité partage les inquiétudes exprimées par les témoins au sujet de la capacité des survivantes de violence sexiste les plus isolées et vulnérables d'accéder à de l'information, des soins et du soutien.

F. La réunification des familles est essentielle à la pleine intégration

La réunification des familles est importante à la bonne intégration des réfugiés et à leur santé mentale. Un grand nombre de réfugiés syriens ont des proches qui se trouvent encore dans une zone de guerre ou qui vivent dans une situation précaire à l'intérieur ou à l'extérieur des camps de réfugiés dans la région ou dans des pays d'accueil. Le comité a appris que certains réfugiés syriens au Canada envoient de l'argent à des membres de leur famille au Moyen-Orient pour les aider à subvenir à leurs besoins essentiels. Un grand nombre de réfugiés s'efforcent activement de bien intégrer la société canadienne, mais leurs pensées sont avec les membres de leur famille qui luttent pour leur survie.

---

133 Comité sénatorial permanent des droits de la personne, *Témoignages*, 1re session, 42e législature, 30 mai 2016 (Zena Al Hamdan, gestionnaire de programmes, Arab Community Centre of Toronto).

134 Comité sénatorial permanent des droits de la personne, *Témoignages*, 1re session, 42e législature, 19 octobre 2016 (Corinne Prince-St-Amand, directrice générale, Intégration-Bureau d'orientation relatif aux titres de compétence étrangers, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada).

135 Comité sénatorial permanent des droits de la personne, *Témoignages*, 1re session, 42e législature, 30 mai 2016 (Bayan Khatib, membre du Conseil et responsable du Comité social, Syrian Canadian Foundation, et (Dr Meb Rashid, directeur médical, clinique Crossroads, hôpital Women's College, et professeur adjoint, DMFC, Université de Toronto, à titre personnel).

Le besoin le plus urgent et le plus pressant dont nous font part les nouveaux arrivants parrainés par le CARO concerne la situation difficile à laquelle sont confrontés les membres de leur famille laissés derrière […] Leurs mères, leurs pères, leurs frères, leurs sœurs, leurs neveux et leurs nièces sont en danger.

— Angela Keller- Herzog, Centre d'action pour réfugiés d'Ottawa

Là où le gouvernement peut influer de manière immédiate et à long terme la réinstallation et l'intégration des réfugiés, c'est en facilitant la réunification des familles. Comme l'ont noté des témoins, la réunification des familles favorise non seulement l'intégration des réfugiés qui sont déjà ici, mais aussi celle des nouveaux venus. Les premiers peuvent se concentrer pleinement sur leur intégration au Canada lorsqu'ils retrouvent leur famille, et les nouveaux venus s'intègrent plus rapidement grâce à l'aide qu'ils reçoivent de leurs prédécesseurs[136].

Pour que ces familles soient heureuses et fonctionnent comme de futurs citoyens du Canada, elles doivent faire venir leur famille ici.

– Annette Wilde, répondante

Les réfugiés parrainés par des personnes non apparentées demandent à leur répondant de l'aide pour faire venir leurs proches au Canada. Malheureusement, les répondants n'ont souvent pas les moyens de parrainer d'autres membres de la famille, et vu leur revenu, les réfugiés syriens n'ont généralement pas les ressources financières pour le faire eux-mêmes. En plus des coûts, le parrainage privé dans le contexte de la réunification des familles est long, les processus sont complexes, et il n'y a pas de garantie de succès[137]. Des efforts ont été réalisés pour jumeler des réfugiés syriens au Canada avec des groupes de parrainage qui pourraient parrainer des membres de leur famille, mais la demande dépassait considérablement le nombre de répondants. MOSAIC, par exemple, a dressé une liste à des fins de réunification de la famille; cette liste compte 700 noms, mais l'organisme a trouvé des répondants pour seulement 170 de ces personnes[138].

Des témoins ont proposé des changements aux programmes des RPG et des RDBV pour promouvoir la réunification des familles. Par exemple, le Canada pourrait adopter un modèle mixte de parrainage par le gouvernement et le secteur privé, semblable au modèle des RDBV. Des témoins ont également

---

136 Comité sénatorial permanent des droits de la personne, *Témoignages*, 1re session, 42e législature, 19 octobre 2016 (Angela Keller-Herzog, organisatrice centrale, Centre d'action pour réfugiés d'Ottawa).

137 *Ibid.* (Angela Keller-Herzog); Comité sénatorial permanent des droits de la personne, *Témoignages*, 1re session, 42e législature, 30 mai 2016 (Alexander Vadala, coordonnateur principal, Politique et recherche, Conseil ontarien des agences servant les immigrants).

138 Comité sénatorial permanent des droits de la personne, *Témoignages*, 1re session, 42e législature, 19 octobre 2016 (Saleem Spindari, gestionnaire, Projets de soutien d'établissement des réfugiés, Services aux familles et d'établissement, MOSAIC).

suggéré qu'IRCC facilite l'acceptation des demandes des membres de la famille pour la catégorie des RPG. Ils ont aussi proposé d'accroître les services de soutien en Jordanie, au Liban et en Turquie pour aider les réfugiés à remplir les formulaires de demande complexes[139].

> **Je reconnais que nous ne pouvons pas tout faire en ce monde et qu'il faut faire des choix. Du point de vue des politiques publiques, je crois que l'argent est optimisé lorsque l'on mise sur la réunification familiale, sur des situations où il y a un réseau qui accroît les chances de réussite.**
>
> — Révérend Brian Cornelius, président du comité des finances, Première église unie, Église unie du Canada

Le comité estime que le gouvernement du Canada peut en faire plus pour promouvoir la réunification des familles. Il est d'avis que la réunification des familles aide à l'intégration des réfugiés déjà au Canada et à celle des membres de leur famille qui viennent plus tard. Il ne faut toutefois pas perdre de vue que le programme des RPG vise à venir en aide aux réfugiés les plus vulnérables. Les témoins semblent convaincus qu'il est possible de continuer à aider les réfugiés les plus vulnérables identifiés par le HCR et de promouvoir d'autres objectifs, comme la réunification des familles.

LE TREIZIÈME MOIS

Presque tous les témoins s'inquiétaient du treizième mois, lorsque prennent fin les obligations financières directes des répondants et du gouvernement du Canada envers les réfugiés syriens. Ce mois approche pour les premiers réfugiés, arrivés en novembre 2015.

> **Dans notre secteur, nous parlons beaucoup du « treizième mois » […] Le treizième mois nous inquiète beaucoup.**
>
> — Gerry Mills, directrice, Opérations, ISANS

En octobre 2016, des porte-parole d'IRCC ont assuré le comité que des discussions étaient en cours avec les provinces et les territoires pour surmonter les difficultés associées au « treizième mois ». Ils ont bon espoir que les réfugiés syriens poursuivront leur intégration dans la société canadienne après la première année, lorsqu'ils n'auront plus le soutien au revenu du gouvernement fédéral ou de leurs répondants.

À compter du treizième mois, les RPG qui ne sont pas encore en mesure de subvenir à leurs besoins recevront, sous la forme de prestations d'aide sociale versées par les gouvernements provinciaux et territoriaux, un montant semblable au soutien au revenu fédéral. Ils constateront sans doute très peu de changement à leur situation.

---

139 Comité sénatorial permanent des droits de la personne, *Témoignages*, 1re session, 42e législature, 19 octobre 2016 (Angela Keller-Herzog, organisatrice centrale, Centre d'action pour réfugiés d'Ottawa).

En revanche, beaucoup de RPSP vivront un grand changement le treizième mois. Durant leur première année au Canada, un grand nombre de familles parrainées par le secteur privé ont eu accès à des fonds et un soutien en nature qui étaient supérieurs à ceux offerts dans le cadre des programmes d'aide sociale des provinces. Lorsque les obligations de leurs répondants prendront fin le treizième mois, un nombre élevé de ces réfugiés se retrouveront sur l'aide sociale et devront vivre dans les limites d'un budget beaucoup plus modeste. Il se peut aussi que prennent fin au même moment des ententes conclues spécialement pour leur venir en aide à leur arrivée, comme des réductions de loyer, ce qui pourrait accroître de manière imprévue leurs dépenses[140]. Annette Wilde, une répondante, a déclaré qu'elle craignait que la plupart de ces familles sombrent dans la pauvreté à la fin des douze mois[141].

Le comité est également conscient qu'à compter du treizième mois, les gouvernements provinciaux et les municipalités assumeront une part beaucoup plus grande de l'appui aux réfugiés, qui continueront à s'intégrer dans la société canadienne. Le comité encourage tous les ordres de gouvernement à travailler ensemble afin de veiller à ce que les réfugiés syriens continuent de recevoir une aide adéquate à long terme.

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

L'initiative de réinstallation des réfugiés syriens a donné des résultats remarquables, permettant de mobiliser les ressources des secteurs public et privé pour répondre à la plus grande crise humanitaire du globe depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale. Le Canada et les Canadiens ont de bonnes raisons d'être fiers. Le comité tient toutefois à insister sur le fait que l'entrée des réfugiés syriens au Canada n'est qu'un premier pas. L'arrivée à l'aéroport ne représente qu'une page, et non la fin de leur histoire.

> **Selon moi, cette immigration de réfugiés syriens est un événement sans précédent; elle a démontré ce que notre pays peut offrir.**
>
> — Dr Meb Rashid, directeur médical, clinique Crossroads, hôpital Women's College, et professeur adjoint, DMFC, Université de Toronto, à titre personnel

La route de ces réfugiés sera longue et difficile. Le gouvernement du Canada doit s'assurer que les personnes qui ont trouvé refuge au Canada disposent des outils et des services de soutien dont ils ont besoin pour réussir leur intégration. L'étude du comité a révélé que le système canadien de réinstallation des réfugiés comporte certaines lacunes, qu'il faut s'empresser de corriger. Les délais dans le traitement des dossiers, la réunification des familles, l'échange d'information, le financement des services d'établissement, l'intégration des jeunes, la santé mentale et les prêts de voyage sont autant de questions qui nécessitent une attention immédiate. Lorsque les lacunes actuelles auront été corrigées, il faudra continuer de consacrer des ressources adéquates pour soutenir la réinstallation et l'intégration des réfugiés syriens. L'intégration est un projet à long terme.

---

140 Comité sénatorial permanent des droits de la personne, *Témoignages*, 1re session, 42e législature, 11 mai 2016 (Gerry Mills, directrice, Opérations, Immigrant Services Association of Nova Scotia).

141 Comité sénatorial permanent des droits de la personne, *Témoignages*, 1re session, 42e législature, 30 mai 2016 (Annette Wilde, répondante, à titre personnel).

Un nombre considérable de Canadiens ont fait comprendre qu'ils ont un rôle à jouer pour aider les nouveaux arrivants à s'intégrer […] Si nous n'agissons pas très rapidement […] nous pourrions gaspiller pour des milliards de dollars de ressources privées, d'énergie, de temps et de talents.

— Louisa Taylor, directrice, Réfugié 613

Partout dans le monde, des millions de personnes sont forcées de fuir la guerre et la persécution. Les probabilités que la Syrie en arrive à une paix durable dans un proche avenir sont plutôt infimes. Le comité estime que le Canada doit continuer d'offrir sa protection à un grand nombre de personnes déplacées par des conflits, y compris les réfugiés syriens. Les témoignages touchants des personnes entendues par le comité, y compris ceux de réfugiés, nous rappellent que nous ne devons jamais perdre de vue le côté humain des initiatives de réinstallation. Les réfugiés méritent notre générosité et notre compassion.

Se fondant sur les témoignages entendus, le comité présente les recommandations ci-dessous au gouvernement du Canada et au ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté :

Recommandation 1 :

Le comité recommande que le ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté établisse des normes précises et transparentes en ce qui concerne les délais de traitement des dossiers des réfugiés et qu'il voie à ce qu'elles soient respectées. Le traitement accéléré des demandes est encouragé, et des normes élevées touchant le traitement rapide et efficace des demandes devraient être respectées de manière équitable pour tous les réfugiés.

Recommandation 2 :

Le comité recommande que le ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté s'efforce d'améliorer la communication en temps opportun d'information sur les demandes d'asile aux réfugiés, aux répondants, aux organismes d'aide à l'établissement et aux autres organismes concernés. Le ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté devrait aussi communiquer de manière ouverte et en temps opportun de l'information essentielle sur les arrivées, la réinstallation et l'intégration. Le Comité recommande également que le gouvernement du Canada fournisse des fonds suffisants pour répondre aux besoins du montant de réfugiés qui arrivent en sol canadien.

Recommandation 3 :

Le comité recommande que le ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté accorde aux organismes d'aide à l'établissement les ressources nécessaires pour qu'ils puissent jouer les rôles nouveaux de sensibilisation du public et de coordination qu'on attend d'eux.

Recommandation 4 :

Le comité recommande que le ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté, en consultation avec les organismes d'aide à l'établissement et d'autres groupes concernés, examine des façons de jumeler les réfugiés pris en charge par le gouvernement avec des groupes de personnes qui peuvent les appuyer dans la communauté d'accueil. Le comité recommande aussi que le ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté mette en place des systèmes de surveillance officiels afin de pouvoir apporter une aide adéquate aux réfugiés parrainés par le secteur privé et aux réfugiés désignés par un bureau des visas en cas de problème ou de rupture de l'engagement de parrainage.

Recommandation 5 :

Le comité recommande que le gouvernement du Canada instaure un traitement équitable entre tous les réfugiés, quels que soient leurs antécédents, et que toute différence de traitement, selon que le parrainage est privé ou gouvernemental, soit minimale et essentielle. Le comité recommande aussi que lorsque cette différence de traitement est jugée essentielle, qu'elle soit limitée dans le temps, évaluée et utilisée à l'appui de l'innovation en matière de politiques fondées sur des données probantes.

Recommandation 6 :

Le comité recommande que l'Agence du revenu du Canada assure un traitement en temps opportun des demandes en vue du versement de l'Allocation canadienne pour enfants aux réfugiés pour leur éviter des difficultés financières dans les premiers mois de leur arrivée au Canada. Le comité recommande également que le ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté mène des activités de communication afin de bien informer les réfugiés qu'ils doivent remplir une déclaration de revenus pour continuer de toucher des prestations. Toute amélioration touchant les délais de traitement doit profiter de manière égale à toutes les personnes au Canada admissibles à l'Allocation canadienne pour enfants.

Recommandation 7 :

Le comité recommande que le gouvernement du Canada remplace les prêts pour immigration consentis aux réfugiés pour les aider à payer les frais de transport par des subventions, car ces prêts constituent un fardeau financier et une grande source de stress et d'anxiété pour les réfugiés. Le gouvernement du Canada pourrait plutôt mettre en place un mécanisme d'annulation de la dette applicable aux personnes qui ne peuvent pas rembourser l'argent prêté sans éprouver des difficultés financières et éliminer les intérêts sur les prêts pour immigration.

Recommandation 8 :

Le comité recommande que le gouvernement du Canada augmente le financement fédéral accordé pour la formation linguistique des réfugiés et qu'il collabore plus étroitement avec les organismes d'aide à l'établissement, ainsi que les gouvernements provinciaux et territoriaux, afin d'offrir des cours de langue aux réfugiés dès leur arrivée au Canada de même que des services de garde durant les cours.

Recommandation 9 :

Le comité recommande que le ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté travaille avec les gouvernements provinciaux et territoriaux ainsi que les organismes d'aide à l'établissement pour offrir des programmes adéquats aux jeunes, qui font face à des obstacles particuliers lors du processus d'intégration.

Recommandation 10 :

Le comité recommande que le ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté, en coordination avec les partenaires fédéraux, provinciaux, territoriaux et municipaux, établisse un plan exhaustif afin de répondre aux besoins en matière de soins de santé mentale des réfugiés syriens. Ce plan devrait prévoir des interventions qui tiennent compte de la culture et des troubles de santé mentale variés dont souffrent un grand nombre de réfugiés, notamment les troubles liés aux traumatismes continus et à l'état de stress post-traumatique. Ce plan devrait aussi permettre de recueillir des données et d'améliorer le suivi de l'utilisation des services pour que l'on puisse éliminer les obstacles au traitement.

Recommandation 11 :

Le comité recommande que le ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté travaille plus étroitement en coordination avec des partenaires de la société civile afin de mettre au point des mesures de lutte contre la violence familiale et sexospécifique, y compris des activités de conscientisation, des services d'information et de soutien, qui sont adaptés à la culture, dotés de ressources adéquates et conçus pour venir en aide aux membres les plus vulnérables et isolés de la population des réfugiés.

Recommandation 12 :

> **Le comité recommande que le ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté examine le programme de réinstallation des réfugiés afin de cerner les changements que l'on pourrait apporter pour faciliter la réunification en temps opportun des réfugiés déjà au Canada avec des membres de leur famille encore à l'étranger qui font peut-être face à la persécution et à d'autres graves menaces pour leur sécurité. Le comité recommande également que le ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté reconnaisse une définition inclusive de la famille.**

ANNEXE A : CHRONOLOGIE – DATES CLÉS DE L'INITIATIVE DE RÉINSTALLATION DES RÉFUGIÉS SYRIENS

7 janvier 2015 – Le gouvernement du Canada s'engage à accueillir 10 000 réfugiés syriens.

> *Source : Gouvernement du Canada, Archivé - Aider les populations les plus vulnérables du monde, communiqué de presse, 7 janvier 2015.*

19 septembre 2015 – Le gouvernement du Canada annonce une politique d'intérêt public temporaire visant à faciliter le parrainage des réfugiés syriens et iraquiens par les groupes de cinq et les répondants communautaires. Il annonce aussi des changements, la plupart à caractère administratif, visant à accélérer l'arrivée des réfugiés syriens et irakiens.

> *Source : Gouvernement du Canada, « Archivé - Venir en aide plus rapidement aux réfugiés syriens et iraquiens sans compromettre la sécurité du Canada », communiqué de presse, 19 septembre 2016.*

2 septembre 2015 – La photo du corps sans vie d'Alan Kurdi, un réfugié syrien de trois ans, sur une plage en Turquie fait les manchettes internationales.

> *Source: Jonathon Gatehouse, « His name was Alan Kurd », Maclean's, 3 septembre 2015 [EN ANGLAIS SEULEMENT].*

5 septembre 2015 – Durant la campagne électorale fédéral, Justin Trudeau promet d'accueillir 25 000 réfugiés syriens au Canada et d'investir au moins 100 millions de dollars en 2015-2016 pour accélérer le traitement des demandes d'asile et accroître la capacité des services de parrainage et d'établissement au Canada. Il s'engage aussi à verser une nouvelle contribution de 100 millions de dollars au HCR pour soutenir les activités de secours en Syrie et dans les régions voisines.

> *Source : Parti libéral du Canada, « Les libéraux s'engagent à faire preuve de leadership sur la question de la crise des réfugiés syriens », communiqué, 5 septembre 2015.*

4 novembre 2015 – Début de la mise en œuvre de l'engagement du gouvernement à accueillir 25 000 réfugiés syriens.

> *Source : Gouvernement du Canada, « #Bienvenueauxréfugiés : Faits importants ».*

9 novembre 2015 – Le ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté du Canada annonce la création d'un nouveau comité spécial du Cabinet chargé d'aider à faire venir des réfugiés syriens au Canada. Il annonce que le gouvernement rétablira, dans son intégralité, le Programme fédéral de santé intérimaire, qui offre une couverture de soins de santé limitée et temporaire aux réfugiés et aux demandeurs d'asile. Le gouvernement réitère également les engagements pris durant la campagne électorale.

> *Source : Gouvernement du Canada, « Le ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté annonce une mesure face à la crise des réfugiés Syriens », communiqué de presse, 9 novembre 2015.*

24 novembre 2015 – Le gouvernement du Canada annonce son plan en cinq phases pour réinstaller les réfugiés syriens au Canada : identification, traitement, transport, accueil et établissement. L'objectif est d'identifier 25 000 réfugiés qui viendront au Canada d'ici le 31 décembre 2015. De ce nombre, 10 000 seraient réinstallés avant la fin de l'année 2015, et les autres, d'ici la fin de février 2016.

Source : Gouvernement du Canada, « Le Canada offre du leadership dans la crise des réfugiés syriens », communiqué de presse, 24 novembre 2015.

26 novembre 2015 – Le gouvernement du Canada confirme qu'il annule les frais de transport et des examens médicaux des réfugiés syriens arrivés entre le 4 novembre 2015 et le 29 février 2016.

Source : Peter O'Neil, « Ottawa exempts Syrian refugees from loan repayment », Vancouver Sun, 26 novembre 2015 [EN ANGLAIS SEULEMENT].

9 décembre 2015 – Le ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté du Canada annonce que le gouvernement du Canada accordera des fonds additionnels aux fournisseurs de services d'établissement et de réinstallation et, qu'à cette fin, il prolongera les ententes de contribution actuelles et fournira au besoin une nouvelle aide financière. Cette hausse comprend 3,6 millions de dollars pour le Programme d'aide à la réinstallation et 355 millions de dollars sur quatre ans pour les services d'établissement et de réinstallation au Canada et à l'étranger. De ce montant, 94,5 millions de dollars serviront à offrir un soutien au revenu aux réfugiés.

Source : Gouvernement du Canada, « Le ministre annonce la prolongation d'ententes et une nouvelle aide financière pour les organismes qui offrent des services aux réfugiés et aux nouveaux arrivants », communiqué de presse, 9 décembre 2015.

10 décembre 2015 – Un premier plein avion militaire transportant des réfugiés soutenus par le gouvernement arrive à Toronto.

Source : Rebecca Joseph, « 1st Planeload of Syrian refugees land on Canadian soil », Global News, 10 décembre 2016 [EN ANGLAIS SEULEMENT]; gouvernement du Canada, « Les aéroports de Toronto et de Montréal prêts à accueillir les premiers vols transportant des réfugiés syriens au Canada », communiqué de presse, 9 décembre 2015.

12 janvier 2016 – Le Canada atteint son objectif d'accueillir 10 000 réfugiés.

Source : Gouvernement du Canada, « Le Canada a accueilli ses 10 000 premiers réfugiés syriens », communiqué de presse, 13 janvier 2016.

26 janvier 2016 – Le gouvernement du Canada lance l'Initiative des liens familiaux de la Syrie, un partenariat entre Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada et les Catholic Crosscultural Services. Le but est de jumeler d'anciens réfugiés syriens qui souhaitent parrainer des membres de leur famille, mais qui n'en ont pas les moyens, avec des Canadiens, qui veulent parrainer un réfugié quelconque.

Source : Gouvernement du Canada, « Le Canada annonce l'Initiative des liens familiaux de la Syrie », communiqué de presse, 26 janvier 2016.

5 février 2016 – Le gouvernement du Canada invite les collectivités ne faisant pas partie du réseau habituel des villes accueillant les réfugiés pris en charge par le gouvernement à élaborer un Plan de partenariat communautaire visant l'établissement de réfugiés dans le cadre de l'Initiative de développement de collectivités accueillantes afin de démontrer qu'elles peuvent offrir les services nécessaires pour aider les réfugiés à s'établir et à s'intégrer.

Source : Gouvernement du Canada, « Des collectivités de tout le Canada sont invitées à présenter une demande et à montrer comment elles peuvent accueillir et soutenir des réfugiés pris en charge par le gouvernement », communiqué de presse, 5 février 2016.

18 février 2016 – Le gouvernement du Canada annonce qu'à compter du 1er avril 2016, tous les réfugiés et les demandeurs d'asile auront droit à la pleine couverture des soins de santé – semblable à celle assurée par les provinces et territoires aux Canadiens bénéficiaires de l'aide sociale – grâce au rétablissement de l'ancien Programme fédéral de santé intérimaire. Il annonce aussi qu'à compter d'avril 2017, le Programme couvrira également certains services supplémentaires offerts aux réfugiés sélectionnés pour une réinstallation avant leur arrivée au Canada, y compris l'examen médical aux fins de l'immigration, les vaccins préalables au départ, les services visant à gérer les épidémies dans les camps de réfugiés et le soutien médical pendant leur voyage au Canada.

Source : Gouvernement du Canada, « Rétablir l'équité dans le Programme fédéral de santé intérimaire », communiqué de presse, 18 février 2016.

29 février 2016 – Le gouvernement du Canada annonce qu'il a atteint son objectif d'accueillir 25 000 réfugiés avant la fin de février 2016. Il précise que 8 500 autres réfugiés pris en charge par le gouvernement arriveront au pays en 2016.

Source : Gouvernement du Canada, « Le Canada accueille 25 000 réfugiés syriens »,communiqué de presse, 29 février 2016.

2 mars 2016 – Le gouvernement du Canada confirme que les réfugiés parrainés par le secteur privé arrivés après le 1er mars 2016 devront assumer les coûts de leurs vols et des examens médicaux.

Source : Stephanie Levitz, « A timeline of Canada's policies and decisions during the Syrian refugee crisis », Winnipeg Free Press, 31 mars 2016 [EN ANGLAIS SEULEMENT].

30 mars 2016 – Le Canada s'engage à continuer de réinstaller des réfugiés syriens tout au long de 2016 et par la suite au cours de la Réunion de haut niveau des Nations Unies sur les voies d'admission des réfugiés syriens tenue à Genève. Le communiqué précise que le plan du gouvernement du Canada est de réinstaller jusqu'à 44 800 réfugiés en 2016, dont la majorité sont des Syriens.

Source : Gouvernement du Canada, « Le ministre McCallum prononce une allocution à l'occasion de la conférence des Nations Unies sur les réfugiés syriens », communiqué de presse, 30 mars 2016.

31 mars 2016 – Le ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté du Canada annonce que les demandes de parrainage privé concernant des réfugiés syriens reçues avant le 31 mars 2016 seront traitées à temps pour assurer leur arrivée avant la fin de 2016 ou au début de 2017.

Source : Stephanie Levitz, « *A timeline of Canada's policies and decisions during the Syrian refugee crisis* », Winnipeg Free Press, 31 mars 2016 *[EN ANGLAIS SEULEMENT].*

Du 9 mai au 18 juin 2016 – Afin d'accélérer le traitement des demandes de parrainage, le gouvernement du Canada envoie temporairement 40 employés de plus au Moyen-Orient.

Source : « Avis – #Bienvenueauxréfugiés : Traitement des demandes de parrainage privé visant des réfugiés syriens ».

16 mai 2016 – Le gouvernement du Canada met fin à l'Initiative de réunification des familles syriennes (Liens familiaux de la Syrie), car le nombre de réfugiés syriens inscrits dépasse de beaucoup le nombre de répondants disponibles.

> *Source : Gouvernement du Canada, « Initiative de réunification des familles syriennes : jumeler des membres de familles syriennes et des répondants* ».

18 juin 2016 – Les 40 employés additionnels dépêchés au Moyen-Orient pour accélérer le traitement des demandes de parrainage des réfugiés syriens rentrent au Canada.

> *Source : Gouvernement du Canada, « #Bienvenueauxréfugiés : Prochaines étapes »; gouvernement du Canada, « Avis – #Bienvenueauxréfugiés : Traitement des demandes de parrainage privé visant des réfugiés syriens ».*

6 septembre 2016 – Le gouvernement du Canada annonce que le rythme des arrivées des réfugiés syriens au Canada augmentera à l'automne 2016. Le communiqué précise que d'ici la fin de décembre 2016, environ 6 000 réfugiés syriens additionnels soutenus par le gouvernement (RPG et RDBV) arriveront au Canada, en plus des réfugiés parrainés par le secteur privé dont le dossier a été traité.

> *Source : Gouvernement du Canada, « Des communautés se préparent à accueillir des réfugiés syriens »,* communiqué de presse*, 6 septembre 2016.*

30 octobre 2016 – Données affichées par le gouvernement du Canada sur les réfugiés syriens arrivés au Canada, pour chaque catégorie : 17 627 réfugiés pris en charge par le gouvernement, 3 445 réfugiés désignés par un bureau des visas et 12 651 réfugiés parrainés par le secteur privé.

> *Source: Gouvernement du Canada, « #Bienvenueauxréfugiés : Faits importants ».*

ANNEXE B : TÉMOINS

Le 11 mai 2016

Gerry Mills, directrice, Opérations *(Immigrant Services Association of Nova Scotia)*

Louisa Taylor, directrice *(Réfugié 613)*

Témoin 1 *(À titre personnel)*

Témoin 2 *(À titre personnel)*

Le 18 mai 2016

L'honorable John McCallum, C.P., député, ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté

Michael Casasola, administrateur chargé de la réinstallation *(Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés)*

Dawn Edlund, sous-ministre adjointe déléguée, Opérations *(Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada)*

David Manicom, sous-ministre adjoint délégué, Secteur des politiques stratégiques et des programmes *(Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada)*

Corinne Prince-St-Amand, directrice générale, Intégration et Bureau d'orientation relatif aux titres de compétences étrangères *(Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada)*

Le 30 mai 2016

Zena Al Hamdan, gestionnaire de programmes *(Arab Community Centre of Toronto)*

Mario J. Calla, directeur général *(COSTI Immigrant Services)*

Bayan Khatib, membre du conseil et responsable du Comité social *(Syrian Canadian Foundation)*

Dr Meb Rashid, directeur médical, Clinique Crossroads, Hôpital Women's College et Professeur adjoint, DMFC, Université de Toronto *(À titre personnel)*

Muhammad Rehan, directeur général *(Muslim Welfare Centre of Toronto)*

Malaz Sebai, membre du conseil *(Lifeline Syria)*

Alexander Vadala, coordonnateur principal, Politique et recherche *(Conseil ontarien des agences servant les immigrants)*

Annette Wilde, parrainage de réfugiés *(À titre personnel)*

Témoin 3 *(À titre personnel)*

Témoin 4 *(À titre personnel)*

Témoin 5 *(À titre personnel)*

Témoin 6 *(À titre personnel)*

Le 19 octobre 2016

Révérend Brian Cornelius, président du comité des finances, Première église unie *(Église unie du Canada)*

Dawn Edlund, sous-ministre adjointe déléguée, Opérations *(Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada)*

Catherine Fleming, sensibilisation *(Centre d'action pour réfugiés d'Ottawa)*

Bruce Grundison, directeur principal *(Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada)*

Andrew Harvey *(Groupe d'établissement des réfugiés d'Ottawa centre)*

Angela Keller-Herzog, organisatrice centrale *(Centre d'action pour réfugiés d'Ottawa)*

Dr. Asmat Khan *(À titre personnel)*

Ümit Kiziltan, Sous-ministre adjoint délégué par intérim, Politiques stratégiques et de programmes *(Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada)*

Corinne Prince St-Amand, Directrice générale, Intégration et Bureau d'orientation relatif aux titres de compétences étrangers *(Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada)*

Saleem Spindari, gestionnaire, Projets de soutien d'établissement des réfugiés, Services aux familles et d'établissement *(MOSAIC)*